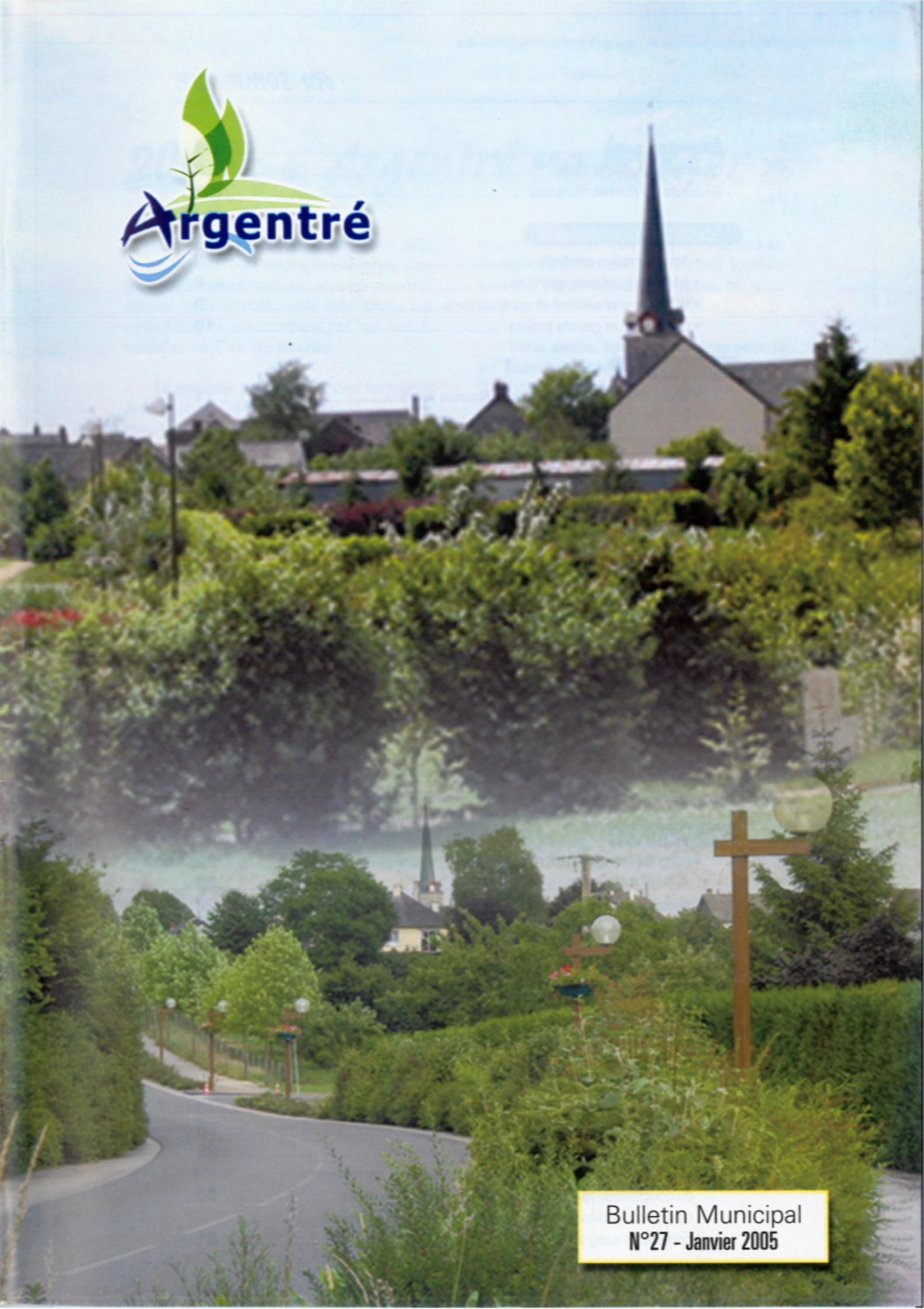




Bulletin Municipal  
N°27 - Janvier 2005



|                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| Editorial du maire .....            | 1   |
| Organigramme de la mairie .....     | 2   |
| Réunions du conseil municipal ..... | 3-7 |

#### ÉCHOS DES COMMISSIONS

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| • Administration générale .....                | 8  |
| • Bâtiments, affaires sportives .....          | 8  |
| • Voirie, environnement et espaces verts ..... | 9  |
| • Urbanisme et grands projets .....            | 10 |

#### VIE SCOLAIRE

|                                                    |    |
|----------------------------------------------------|----|
| • Ecole de Musique et de Danse Maurice Ravel ..... | 11 |
| • Ecole maternelle les Dauphins .....              | 12 |
| • Ecole élémentaire Jacques-Yves Cousteau .....    | 12 |

#### VIE ASSOCIATIVE

|                                                    |       |
|----------------------------------------------------|-------|
| • Familles rurales .....                           | 13    |
| • A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) ..... | 14    |
| • Atelier théâtre .....                            | 14    |
| • Club des Aînés « Vallée de la Jouanne » .....    | 15    |
| • Information Jeunesse .....                       | 16    |
| • Les babie's .....                                | 17    |
| • AGORA .....                                      | 17    |
| • Association Animation Argentré .....             | 17    |
| • Amicale des Sapeurs pompiers .....               | 18    |
| • L'association des Sénégalais de la Mayenne ..... | 18    |
| • Amicale laïque des écoles publiques. ....        | 19    |
| • APEL St-Cyr / Ste-Julitte .....                  | 19    |
| • Comité de jumelage Argentré-Louvigné-Babenhause  | 20-21 |
| • Wouapa-club .....                                | 21    |

#### VIE SPORTIVE

|                                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| • Édito du Président de L'U.S. Argentré ..... | 22 |
| • Section Basket-ball .....                   | 23 |
| • Section Volley-ball .....                   | 23 |
| • Section Pétanque .....                      | 24 |
| • Section Cyclo .....                         | 24 |
| • Section Tennis .....                        | 25 |
| • Section Randonnée Pédestre .....            | 26 |
| • Section BMX .....                           | 27 |
| • Section Football .....                      | 27 |

#### INFORMATIONS DIVERSES

|                                                                                                                                         |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| • Recensement de la population .....                                                                                                    | 28 |
| • Le saviez-vous ? Argentré desservi par les T.U.L. ....                                                                                | 28 |
| • Bibliothèque, recrutement Gendarmerie Nationale .....                                                                                 | 29 |
| • CCAS, état civil, calendrier des fêtes (1er semestre), permanences<br>du conciliateur, la poste, la presse, horaires déchetterie..... | 30 |
| • Opération Amélioration de l'Habitat, calendrier des brèves,<br>collecte de sang à Argentré .....                                      | 31 |



# 2005 : « Argentré va bouger »

Plusieurs grands projets vont voir le jour en 2005, contribuant ainsi à un développement certain mais qui restera mesuré, maîtrisé, raisonné pour bien affirmer notre identité rurale avec toutes ses caractéristiques environnementales qui font la qualité de vie. C'est très important.

⇒ **La nouvelle gendarmerie**, dont les travaux débiteront au printemps s'intégrera dans le site du plan d'eau.

⇒ **Les nouveaux équipements sportifs** : La première partie, avec la salle de convivialité, vient d'être mise à disposition de l'US Argentré et les nouveaux vestiaires de football seront prêts au printemps. Coïncidence, l'équipe première de football reprend des couleurs en étant 1ère de son groupe à mi-saison.

⇒ **Le transfert de la mairie dans le presbytère** (je vous en parlais dans le dernier bulletin municipal) avec les aménagements tout autour. Même avec un peu de bâti, le jardin public marquera la qualité environnementale des lieux.

⇒ **Le lotissement des Gasneries** : ce seront 65 nouvelles constructions qui verront le jour en deux tranches dont le 1ère sera disponible à l'été. Dès la fin janvier, nous prendrons les réservations de parcelles comme pour les autres lotissements, l'intégration paysagère sera largement privilégiée.

En dehors de ces grands projets, d'autres actions seront menées :

⇒ **Ligne à Grande Vitesse (LGV)** : nous ne changerons pas le cours des choses mais nous continuerons de nous faire entendre pour que les « ajustements » possibles puissent être pris en compte et que toutes les conséquences de cette L.G.V. soient bien mesurées.

⇒ **Actions en direction des jeunes** : avec nos communes partenaires du Contrat Temps Libre,

Louvigné et Soulgé-sur-Ouette, nous venons de décider du recrutement d'un directeur (garderie mercredi, petites vacances et centre de loisirs d'été) et d'une 2ème animatrice.

⇒ **Cette année, nous concourrons pour la 3<sup>ème</sup> fleur** dans le cadre du fleurissement régional. Ce serait une reconnaissance des actions menées depuis 10 ans. Rappelons que la commune d'Argentré s'est vue décerner le premier prix de printemps 2004 dans la catégorie des communes de 1 500 à 5 000 habitants.

Enfin, je vous informe qu'une entreprise lavalloise a décidé de se délocaliser dans la Zone d'Activité de la Carie. Il s'agit de la SNC Concorde qui œuvre dans la confection. Bienvenue à Argentré.

Grâce aux efforts conjugués de tous les intervenants, notamment de Laval – Développement, de Thierry HOUDAYER (propriétaire de locaux industriels), de la commune d'Argentré et de la SNC Concorde dont le dirigeant, Patrick MARTINEZ, est argentréen, ce sont près de 110 salariés qui arriveront dans la zone de la carie à l'été 2005. C'est une excellente nouvelle pour la vie économique en général et Argentré en particulier. Puisque c'est encore le moment des vœux, souhaitons à Patrick MARTINEZ et la SNC Concorde, toute la réussite économique possible.

Je terminerai en vous souhaitant, au nom du Conseil Municipal, une excellente année 2005 et une bonne santé. J'aurai une pensée particulière pour les victimes et les sinistrés du raz-de-marée du sud de l'Asie.



**Christian LEFORT**



# Organigramme

## >>> de la mairie





## Séance du 7 juin 2004

### MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTRUCTURATION DU PRESBYTÈRE

Nous avons décidé d'effectuer le transfert de la mairie dans le presbytère.

La mission de maîtrise d'œuvre est confiée à l'Atelier A3 sur les bases d'honoraires d'un total de 22.848 € HT.

### MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CRÉATION DU LOTISSEMENT « LES GASNERIES »

La mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement en plusieurs tranches de ce lotissement est attribuée à l'Atelier 8 1/2 associée à P. Arène (Architecte paysagiste), la SARL Zuber (Géomètre) et la SARL Aménagement Pierres et Eau. L'ensemble de cette mission s'élève à 121.395 € HT.

### CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN « ESPACES VERTS »

Depuis 1999, un " emploi jeune " est employé comme agent d'entretien aux espaces verts. Son contrat se termine le 31 juillet 2004. Les besoins nous conduisent à pérenniser ce poste.

Il est décidé de créer un nouveau poste d'agent d'entretien à compter du 1er juillet 2004.

### CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT D'ANIMATION

Le 1er Avril 1999, un contrat « emploi jeune » a été créé. Melle le Péculier a été en fonction à compter de cette date jusqu'en avril 2003. Depuis, Mai 2003, c'est Monsieur Bouvet François qui occupe cette fonction. Son contrat se termine le 31 Août 2004. La pérennisation de ce poste est nécessaire, il est donc décidé de créer le poste d'agent d'animation à compter du 1er septembre 2004.

### TARIFS CANTINE SCOLAIRE ET GARDERIE 2004 -2005

Nous procédons annuellement à la révision des tarifs de cantine applicables pour l'année scolaire 2004-2005.

Pour 2003, le bilan des coûts cantine est le suivant :  
Coût global : 221.800 € - Recettes : 90.500 €.  
La participation du budget principal est donc de 131.000 € soit 59%.

Pour 2003, le bilan des coûts de la garderie est le suivant : Coût global : 68.000 € - Recettes : 22.200 €  
La participation du budget principal est donc de 45.800 € soit 67.3%

Afin de réduire le montant de ces participations, il est décidé d'augmenter les tarifs de la cantine et ceux de la garderie dans les conditions suivantes :

| CANTINE                        | Tarif année 2003-2004 | Tarif année 2004-2005 |
|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Repas enfant                   | 2.66                  | 2.79                  |
| Repas adulte                   | 4.11                  | 5.00                  |
| Repas personnes âgées          | 3.56                  | 4.15                  |
| Repas préparé pour l'extérieur |                       |                       |
| - Enfant                       | 2.53                  | 2.79                  |
| - Adulte                       | 3.76                  | 5.00                  |

| GARDERIE      | Tarif année 2003-2004 | Tarif année 2004-2005 |
|---------------|-----------------------|-----------------------|
| Matin ou soir | 1.45                  | 1.50                  |
| Matin et soir | 2.28                  | 2.35                  |
| Demi-journée  | 2.77                  | 2.95                  |
| Journée       | 5.12                  | 5.35                  |

### SUBVENTION À L'ÉCOLE ST-CYR / STE-JULITTE

L'école St-Cyr / Ste-Julitte met en place chaque année des projets culturels en partenariat avec l'ADDM ou d'autres organismes. Ces projets ont été présentés lors de la préparation budgétaire 2004 et acceptés dans le principe.

Toutefois, la demande concernant le projet de danse contemporaine de la compagnie Chalouade de Bonchamp n'a pas été reprise dans les subventions.

Il est décidé d'accorder une subvention de 240 € pour ce projet.

### EFFACEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES RUE DE BEAUSOLEIL

L'effacement des réseaux téléphoniques et électriques, rue de Beausoleil à Argentré a été étudié par le Syndicat départemental pour l'Electricité et le Gaz de la Mayenne (SDEGM) à la demande de la commune.

La participation de la commune aux travaux d'effacement réseaux électriques est de 28 800 € ( pour un coût global de 96 000 € ) :

Pour les réseaux téléphoniques la participation communale est estimée à 8650 € (50% du coût, 17 300 €).

### EFFACEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES RUE DU BOCAGE

L'effacement des réseaux téléphoniques et électriques, rue du Bocage à Argentré a été étudié par le Syndicat départemental pour l'Electricité et le Gaz de la Mayenne (SDEGM) à la demande de la commune.

La participation de la commune aux travaux d'effacement réseaux électriques est de 29 400 € (pour un coût global de 98 000 €) :

Pour les réseaux téléphoniques la participation communale est estimée à 9.300 € (50% du coût, 18.600 €)

### VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU COLLÈGE FERNAND PUECH

Tous les deux ans, l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) organise les « jeux de l'UNSS ». Il s'agit du championnat de France Scolaire auxquels participent des élèves de la France entière. Cette année les jeux sont organisés par l'Académie de Nantes et se dérouleront du 14 au 21 Juin à Nantes.

A cette occasion les élèves du collège Fernand Puech (dont 5 enfants d'Argentré) représenteront l'Académie de Nantes en athlétisme, en Badminton et tennis de table.

Les coûts sont difficilement supportables par une association Sportive d'établissement, c'est la raison pour laquelle, le collège Fernand Puech demande une subvention à hauteur de 20 € par enfant concerné par ce championnat. Il est décidé d'accorder une subvention de 100 € au collège Fernand Puech.

### NOMINATION DE JURÉS D'ASSISES

En application des articles 259 à 267 du Code de Procédure Pénale, il y a lieu de procéder, à partir des listes électorales, à un tirage au sort des personnes destinées à figurer sur la liste préparatoire de la liste départementale



annuelle des jurés d'assises pour l'année 2005. Le Conseil municipal a procédé publiquement au tirage des six électeurs âgés de plus de 23 ans susceptibles de figurer sur la liste annuelle du jury d'assises.

Les six personnes qui figureront sur la liste préparatoire pour l'année 2005 sont donc :

- MEZERETTE Emmanuelle
- COCHARD Christophe
- FRETARD Eric
- RIVET David
- ELLIAS Carine
- SOUTIF Geneviève

## Séance du 5 Juillet 2004

### **SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 1ÈRE CLASSE ET CRÉATION DE POSTE D'AGENT ADMINISTRATIF**

Mme Maillet Michelle qui occupait un poste d'adjoint administratif 1ère classe est partie en retraite le 31 décembre 2003. Afin d'effectuer son remplacement une offre d'emploi a été diffusée à l'ANPE ainsi qu'au Centre de Gestion. Plus de 150 candidatures nous sont parvenues. La candidature de Melle Robineau Corinne a été retenue. Elle occupe un poste d'agent administratif affecté à l'accueil.

### **MODIFICATIONS DES STATUTS DU SIVU DE L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE « MAURICE RAVEL »**

Le 3 février dernier, à l'initiative de la commune de Bonchamp, le Comité Syndical a examiné la possibilité de revoir le système de calcul concernant la répartition des participations des collectivités adhérentes.

La commune de Bonchamp s'estime pénalisée par le mode de répartition actuel basé sur le potentiel fiscal pour 50 % et sur le nombre d'élèves pour 50 %.

A l'origine (1996), ce mode de répartition avait été mis en place pour assurer une certaine solidarité entre les communes. Depuis, les choses ont évolué et Bonchamp estime participer à cette solidarité en assurant seule la gestion du SIVU (secrétariat).

Suite à la présentation de modification des statuts et de la nouvelle clé de répartition des participations, le conseil a émis un avis favorable :

- Sur les dépenses relatives aux cours collectifs de musique uniquement :
  - 25% selon le potentiel fiscal, au lieu de 50%
  - 75% selon le nombre d'élèves de la commune inscrits à l'école Intercommunale de Musique et danse, au lieu de 50%
- Sur les dépenses relatives aux cours individuels et aux autres cours collectifs qui restent inchangées :
  - au prorata du nombre d'élèves inscrits dans chaque commune.

L'incidence financière pour la commune d'Argentré s'établit à 2837 € par an.

### **DÉMOLITIONS DES BÂTIMENTS**

#### **« LONGUEVRE ET TRANCHANT »**

Suite à la décision d'achat du bâtiment « Longuevre » cadastré AC 97 et à la décision de préempter la propriété « Tranchant » cadastrée AC 98, le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer et signer les permis de démolir. En effet, l'achat de ces propriétés avait été décidé en vue de leur démolition pour améliorer l'accès de la rue des Bossards et du cimetière, réaliser un ensemble immobilier de logements locatifs et créer des emplacements de stationnement.

### **TRANSFERT DES BIENS MOBILIERS DU CENTRE DE SECOURS D'ARGENTRÉ AU SDIS**

Par délibération en date du 29 janvier 2001 du Conseil d'Administration du SDIS et par décision du Président de Laval Agglomération en date du 19 décembre 2003, il a été décidé la mise à disposition à titre gratuit des biens immobiliers affectés par la communauté d'Agglomération de Laval aux services d'incendie et de secours nécessaires au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Mayenne.

Les biens mobiliers doivent être maintenant transférés. Suite à une visite de contrôle des travaux de mise à niveau du centre de secours d'Argentré, un avis favorable au transfert a été émis.

Ces derniers sont conformes aux travaux préconisés par l'audit SOCOTEC.

Il est décidé d'accepter le transfert des biens mobiliers au SDIS et d'autoriser le Maire à signer la convention de transfert.

### **ACQUISITION DE TERRAINS « LES GASNERIES » POUR LE FUTUR LOTISSEMENT**

La négociation avec Mme LERAY-BOURDOISEAU propriétaire de la parcelle de 8926 m<sup>2</sup> cadastrée AD7 a abouti à un prix de 3.05 €/m<sup>2</sup>.

### **AVENANT POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE PRÈS DE LA MAIRIE**

L'avenant a pour objet d'augmenter la masse initiale des travaux de 2003. Ces travaux supplémentaires estimés à 11.037,29 € HT s'avèrent nécessaires et concernent en particulier :

- La mise en œuvre d'arène granitique
- La pose de canalisation eaux pluviales
- La fourniture et la mise en œuvre de matériau
- La fourniture et la pose de pavé granit
- La réalisation d'une pile de mur en maçonnerie de moellons

Le Conseil Municipal approuve cet avenant au marché.

## Séance du 20 Septembre 2004

### **CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN**

Madame BALIDAS Jeannine qui occupait un poste d'agent d'entretien qualifié est partie en retraite le 31 Août 2004. Une mutation s'est faite en interne et c'est Madame Elisabeth COUSIN, agent d'entretien qui occupera le poste. Elle sera remplacée par Madame Ilda BRANCHET qui devra occuper désormais les fonctions d'agent d'entretien à raison de 29h30 par semaine.



Il est donc décidé :

- De supprimer le poste d'agent d'entretien qualifié à temps complet
- De créer le poste d'agent d'entretien à temps partiel à raison de 29h30 par semaine et ce à compter du 1er Octobre 2004.

#### CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT ADMINISTRATIF

Lors de la réunion de Conseil Municipal en date du 29 septembre 2003, nous avons décidé qu'un audit serait effectué par Monsieur Boutet Jean-Marc afin de bien appréhender les besoins du service administratif afin d'optimiser l'organisation et la maîtrise des coûts.

Cet audit a révélé qu'il était nécessaire d'avoir un effectif de quatre personnes à temps complet dans le service administratif. Actuellement, 3 postes sont pourvus à temps complet et un à mi-temps.

Il est donc décidé la création d'un poste d'agent administratif à mi-temps à compter du 1er octobre 2004.

#### SUBVENTION À CARACTÈRE HUMANITAIRE

Melle Hélène VEILLE d'Argentré, a sollicité la commune pour participer financièrement à un stage d'études en Afrique de 5 semaines afin de faire de la prévention contre le SIDA.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet sur le plan humanitaire, le Conseil Municipal a décidé de participer à hauteur de 100 €.

#### LAVAL AGGLOMÉRATION : MODIFICATION DU CALCUL DE LA DOTATION D'ATTRIBUTION DE COMPENSATION

La Ville de Laval s'est aperçue d'une erreur dans le calcul de la dotation d'attribution.

Cette « invraisemblable » erreur n'a eu aucune conséquence sur les dotations (compensation et solidarité) jusqu'en 2001, date de la transformation de la Communauté de Communes en communauté d'Agglomération. Cette erreur de 1.228.406,90 € « bénéficie » à toutes les communes de L'agglomération.

Le problème n'est pas de corriger l'erreur mais de trouver pour Laval agglomération les moyens de restaurer cette perte d'autofinancement.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la correction de cette erreur, sous réserve de trouver la compensation financière au moyen d'une révision de la dotation de solidarité permettant de restaurer la capacité d'investissement dans un délai de 3 ou 4 ans au plus, afin de ne pas obérer le programme d'investissement défini.

#### SUBVENTION ATELIER-THÉÂTRE

Par courrier en date du 21 juin 2004, l'association fait le point sur son activité.

Comme l'an dernier un stage théâtre est organisé pour les vacances de la Toussaint.

Pour ce faire, une subvention exceptionnelle de 500 € a été demandée et accordée par le conseil municipal. (Sachant qu'elle est remboursée à hauteur de 300 € par la CAF/MSA, 44 € par la commune de Soulgé et 32 € par Louvigné, soit un montant net pour la commune de 124 €).

#### TERRAIN SORTIE « DES TERRASSES » : RUE DES SPORTS

Les établissements GUY n'occupent plus les locaux de la graineterie. (propriété de la famille Bellanger).

Ce secteur présente un intérêt public indéniable, une étude d'aménagement avec des variantes a été menée par l'Atelier 8 1/2.

Il est proposé de faire une offre d'achat à 75.840 € net vendeur correspondant à l'avis des Domaines pour environ 1915 m<sup>2</sup>. Le bâtiment à démolir reste à la charge de la commune.

Il est décidé de donner un avis favorable sur ce projet tout en **préservant l'intérêt public** dans le respect des intérêts de la Famille Bellanger, qui conserverait les 2 maisons d'habitation.

#### RÉSERVES FONCIÈRES

Un terrain d'environ 8 hectares est proposé à « La Courbe ». Ce terrain, propriété de Mr Yves Bellanger n'est pas classé constructible au P.O.S., mais une partie le sera à long terme. Il est décidé de répondre favorablement à cette proposition en faisant une offre à 1.07 € (7F) le m<sup>2</sup> pour la partie constructible à long terme et 0.38 € (2F50) le m<sup>2</sup> pour la partie qui sera classée en zone protégée.

#### MISE EN PLACE D'UN EMPRUNT

Les besoins de financement des investissements nous conduisent à mettre en place un emprunt de 500.000 €. Trois établissements bancaires ont été consultés, Le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole, et la Caisse d'Epargne. Le Conseil municipal a opté pour la proposition du Crédit Mutuel à taux fixe pendant 15 ans à 4.15% avec remboursement trimestriel.

#### NOMINATION D'UN SUPPLÉANT AU SYNDICAT DU BASSIN DE LA JOUANNE

Par délibération du 30 mars 2001, Monsieur Rivière Antoine avait été nommé suppléant de Monsieur Dupuis Jean-Marc au sein du Syndicat du bassin de la Jouanne. Or, il s'avère que pour des raisons professionnelles Monsieur Rivière ne peut le suppléer régulièrement. Dorénavant Monsieur Mézière Henri est nommé suppléant.

#### BESOIN DE FINANCEMENT

Par délibération en date du 17 novembre 2003 nous avons décidé d'ouvrir un crédit de trésorerie de 220.000 € avec la Caisse d'Epargne des Pays de Loire.

Ce mode de financement présente un intérêt certain pour le préfinancement d'opérations ou pour faire face à un décalage temporaire de trésorerie.

Cette ouverture de crédit d'une durée d'un an arrive à échéance.

Bien que nous n'ayons pas eu besoin d'utiliser la totalité de ce crédit de trésorerie, il est décidé de reconduire ce mode de financement pour le même montant.

### Séance du 15 Novembre 2004

#### RECRUTEMENT ET RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

La collecte des informations débutera le 20 janvier 05. Pour mener à bien cette enquête, nous avons divisé la commune en huit secteurs qui seront enquêtés par des agents recenseurs rémunérés par la commune. La dotation forfaitaire qui sera versée à la commune est de 4.606 €.



Il est décidé de recruter 4 agents recenseurs ayant chacun deux districts et de fixer leur rémunération brute à 1.000 € (montant forfaitaire).

## AVANCE SUBVENTION

### À L'ASSOCIATION « ATELIER THÉÂTRE »

Pour satisfaire ses besoins de trésorerie, l'association Atelier Théâtre sollicite la commune pour le versement début janvier 2005 d'un acompte sur subvention de 1.500 € à valoir sur la subvention qui sera votée au budget 2005.

Pour mémoire, le 17 novembre 2003, nous avions satisfait à une demande similaire de l'association. et décidons donc le versement d'un montant de 1.500 € représentant une avance sur la subvention 2005.

## MAÎTRISE D'ŒUVRE

### POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, comprenant l'aménagement des espaces publics autour de la future mairie aménagée dans le presbytère, il a été décidé de confier la maîtrise d'œuvre à un architecte Urbaniste et à un architecte Paysagiste.

La proposition de l'Atelier 8 1/2 calculée sur la base financière de 400.000 € HT de travaux dont 100.000 € d'aménagement paysager est la suivante :

|                                            |                 |
|--------------------------------------------|-----------------|
| • Esquisse :                               | 16.500 €        |
| • Maîtrise d'œuvre urbanisme :             | 22.800 €        |
| • Maîtrise d'œuvre architecte paysagiste : | 10.000 €        |
| <b>TOTAL :</b>                             | <b>49.300 €</b> |

## CONSTRUCTION DE LA GENDARMERIE

Lors de la réunion de conseil de juillet 2003, nous avons approuvé l'avant projet sommaire pour la construction de la gendarmerie. Pour continuer notre projet, il est décidé d'autoriser le Maire à déposer le permis de construire et à lancer les appels d'offres.

## ACQUISITION DE TERRAIN

Pour les besoins de la réalisation du lotissement « Les Gasneries », il est nécessaire de procéder aux acquisitions foncières.

La négociation avec Mme DURAND Marie propriétaire des parcelles d'une contenance voisine de 2 hectares a abouti à un prix de 3.05 €/m<sup>2</sup>.

La négociation avec Mr et Mme Christian LEPECQ propriétaire de la parcelle de 16.087 m<sup>2</sup> a abouti à un prix de 3.05 €/m<sup>2</sup>.

## MODIFICATION DES RÈGLES DE CALCUL DES DOTATIONS COMMUNAUTAIRES

=> **Préambule : Rappel de la délibération du 20/09/04**  
« La Ville de Laval s'est aperçue d'une erreur dans le calcul de la dotation d'attribution ».

Cette « invraisemblable » erreur n'a eu aucune conséquence sur les dotations (compensation et solidarité) jusqu'en 2001, date de la transformation de la Communauté de Communes en communauté d'Agglomération. Cette erreur de 1.228.406,90 € « bénéficie » à toutes les communes de L'agglomération.

Le problème n'est pas de corriger l'erreur mais de trouver pour Laval agglomération les moyens de restaurer cette perte d'autofinancement.

Le Conseil Municipal émet un **avis favorable** à la correction de cette erreur sous réserve de trouver la compensation financière au moyen d'une révision de la dotation de solidarité permettant de restaurer la capacité d'investissement dans un délai de 3 ou 4 ans au plus, ceci afin de ne pas obérer le programme d'investissement défini.

## => Informations complémentaires

Réuni le samedi 6 novembre, le bureau communautaire de l'agglomération propose une solution de compromis qui consisterait :

- 1°) A rectifier dès 2004 le montant des Allocations de Compensation.
- 2°) De décider de compenser, dès 2005, en totalité, l'augmentation des Allocations de Compensation par la baisse corrélative des Dotations de Solidarité.
- 3°) De lancer avec l'appui d'un Cabinet spécialisé une étude financière portant sur :
  - L'analyse rétrospective du système de dotations de solidarité
  - La prospective financière de LAVAL AGGLOMÉRATION et le montant global de l'enveloppe de solidarité susceptible d'être raisonnablement dégagé sur les ressources de l'Agglomération
  - Les critères de répartition de l'enveloppe globale de solidarité, incluant notamment les éléments relatifs aux charges de centralisation à la concentration plus ou moins importante de logements sociaux sur les territoires communaux.

=> Après discussions animées sur le sujet, **il est émis un avis favorable sur les points 1 et 2** de la solution de compromis levant ainsi la réserve émise dans la délibération du 20 septembre.

Par contre il est décidé **de ne pas émettre d'avis, en ce qui concerne le point 3**, n'estimant pas cette étude liée à la rectification de l'erreur et à son mode de compensation.

## INSTALLATION D'UNE STATION

### RADIOÉLECTRIQUE PAR BOUYGUES TÉLÉCOM

Bouygues Télécom a sollicité la commune pour l'installation d'une station radioélectrique (relais de téléphonie mobile).

Cette demande s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du territoire prôné par le Conseil Général de telle sorte qu'à terme tout le département de la Mayenne soit couvert en matière de téléphonie mobile et ce, pour les 3 opérateurs (SFR, Orange et Bouygues Télécom).

Dans un premier temps, Bouygues Télécom avait imaginé d'implanter cette station sur le site de la déchetterie, mais la commission « environnement » avait rejeté cette proposition s'intégrant mal dans l'environnement.

D'autres solutions ont été recherchées et finalement, l'installation de cette station dans le clocher de l'église semble la plus intéressante. Elle respecte par ailleurs les termes de la charte signée par les 3 opérateurs et l'association des Maires de France.

La proposition d'installer le relais dans le clocher a été acceptée par 11 voix pour, 3 contre et 2 abstentions, avec la réserve suivante : « Avoir la certitude qu'en l'état de la réglementation, l'installation n'apportera aucune nuisance tant en terme de santé pour la population (en particulier les habitants les plus proches) qu'en terme d'interférence sur tout type de récepteur (proximité d'un cabinet médical).



## Séance du 20 Décembre 2004

### ACQUISITION DE TERRAIN

Pour les besoins de la réalisation du lotissement « Les Gasneries », il est nécessaire de procéder aux acquisitions foncières. La négociation avec la famille LERAY propriétaire de la parcelle de 6 974 m<sup>2</sup> a abouti à un prix de 3.05 €/m<sup>2</sup>.

### AIDES HUMANITAIRES

En début d'année nous avons voté une subvention de 750 € destinée à des actions humanitaires. Il nous reste 550 €, le Conseil Municipal décide de les répartir comme suit :

- Téléthon : 200 €
- Restos du Cœur : 200 €
- Secours catholique : 150 €

### PROPOSITION D'ACQUISITION DE PROPRIÉTÉS

Suite au décès de Mr et Mme Moulard, les enfants ont décidé de vendre une partie des biens immobiliers. C'est ainsi que Maître Collet nous propose l'acquisition :

- des bâtiments situés 24 rue du Maine comprenant 3 locations.
- de 6000 m<sup>2</sup> de terrain au Vallon (au Sud des bâtiments d'habitation).

Le tout est proposé au prix de 200.000 € net vendeur. Le terrain du Vallon, classé en zone UB du P.O.S. présente un réel intérêt dans la continuité du lotissement du Haut des Faluères. Le Conseil Municipal décide :

- de faire une offre pour les 6000 m<sup>2</sup> de la parcelle sous réserve d'accessibilité et en se basant sur l'Avis du Domaine.
- de visiter les bâtiments avant de se prononcer.

Car, s'ils ne présentent à priori pas d'intérêt pour la Commune, ils pourraient néanmoins s'inscrire dans une opération de restructuration plus large.

### TERRAIN DE MONSIEUR YVES BELLANGER

Par délibération en date du 20 septembre, nous avons décidé de faire une proposition d'acquisition à Mr Yves Bellanger pour ses terrains (AE21) situés à la Courbe (77 153 m<sup>2</sup>). Par ailleurs, Mr Yves Bellanger a proposé à la société de pêche d'acquérir la parcelle cadastrée AE20 de 13 691 m<sup>2</sup> située le long de la Jouanne.

Il semblerait judicieux que la commune puisse se porter acquéreur de l'ensemble des terrains (AE 20 et AE 21) en négociant préalablement une participation avec la société de pêche.

Le Conseil municipal décide donc de faire une offre globale sur l'ensemble des terrains au prix de 84.000 € net vendeur, après accord écrit de la société de pêche quant à sa participation.

### RECRUTEMENT PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Ces recrutements ont pour objectif de renforcer le pôle enfance jeunesse. Les 3 communes adhérentes au Contrat Temps Libre (Argentré-Louvigné-Soulgé sur Ovette) ont décidé d'examiner la faisabilité de 2 recrutements :

- Un directeur du centre d'accueil (mi-temps annualisé)
- Un animateur (temps complet)

Ces deux recrutements coûteraient en année pleine 36.000 € financés ainsi :

|                       |          |
|-----------------------|----------|
| Contrat Temps Libre : | 21.600 € |
| Argentré :            | 8.928 €  |
| Louvigné :            | 2.304 €  |
| Soulgé-sur-Ovette :   | 3.168 €  |

Le conseil municipal donne son accord.

### SUBVENTION À J-Y COUSTEAU CLASSE VERTE

Compte tenu des difficultés de mise en œuvre, la classe de neige n'aura pas lieu. En remplacement pour 2005, trois journées de voyage sont programmées pour les classes de CM2-CM1. Mme Augereau, directrice de l'école J.Y Cousteau demande le maintien de la subvention versée habituellement pour la classe de neige.

Le Conseil municipal accepte à titre exceptionnel le versement de cette subvention sur la base de 68€24 par enfant, précisant néanmoins qu'il est très attaché au principe de la classe de neige.

Cette subvention qui sera prévue au Budget 2005, s'élève à 1 842.48 € (68 24 x 27 élèves).





# commission

## >>> administration générale

Cette commission reconstituée a participé et travaillé sur les points suivants :

- La mise en place des tableaux de suivi des budgets de fonctionnement et d'investissement
- Le respect des budgets et les arbitrages nécessaires
- L'actualisation des tarifs des locations des salles avec mise en place d'un système d'états des lieux systématiques.
- L'analyse et les comparaisons des prix de revient de la cantine et de la garderie par rapport aux autres communes qui permettent ensuite de faire des propositions.

Suite à la visite de la DSV dans les locaux de restauration :

- Mise en place d'une charte de poste (concernant chaque métier)
- Formation du personnel
- Plan d'action et mise en œuvre pour le « dégraissage » et la « dératisation »
- Mise en place d'une systématisation de tenues professionnelles identiques (blouses et chaussures)

Autres actions conduites :

- Définition et mise en place de charte de poste pour l'ensemble des services administratifs de la mairie
- Gestion du cimetière: Faire un état des lieux avec saisies des données sur informatiques pour mise à jour. Sur ce point, l'aide et la collaboration de Mr Albert Marteau a été très précieuse.
- Conduite d'une réflexion pour mettre en place un nouveau système de réservation et de facturation à la cantine et à la garderie (après consultation de l'association AGORA)
- Construire un organigramme du personnel de la Mairie.

➤ Jean-Marc BOUTET

# commission

## >>> bâtiments - affaires sportives

**Les travaux programmés cette année sont réalisés à 98 %.**

### La salle des fêtes

Les utilisateurs de la salle des fêtes peuvent apprécier le supplément de confort apporté par le changement des fenêtres. Le double vitrage et les nouveaux châssis plus facilement manœuvrables ont été mis en place par la société GITEAU de Meslay (13.300 €).

L'espace bar est également rajeuni. Il était temps, et la nouvelle organisation de l'espace à l'arrière améliore l'agrément de servir à boire sous réserve que tout cela se fasse avec modération...

### Les vestiaires et la salle de convivialité

Quand vous lirez ces lignes, une première partie des vestiaires à réaliser au complexe sportif aura été mis en service. La salle de convivialité tant attendue permettra le suivi des compétitions de tennis en vision « panoramique », et pour toutes les sections la tenue de réunions ainsi que de troisièmes mi-temps indispensables au rapprochement des compétiteurs.

Le coût de l'ensemble de 640.000 € TTC fait de ce projet un des plus importants de notre mandat.

Les vestiaires de foot, indépendants, devaient, quant à eux être livrés en mars. La crise de l'acier de l'automne, qui nous avait fait craindre des retards à cause des difficultés d'approvisionnement qu'elle entraînait, aura finalement eu peu de conséquences.

### Les travaux dans l'église

L'église est en travaux. Les nouveaux vitraux sont en place, et l'entreprise GREVET, spécialisée dans la restauration de monuments historiques est chargée de ragréer le bas coté sud, à l'intérieur (derrière le Chemin de Croix). Coût avant subventions de 17.000 €. Les travaux seront terminés en janvier 2005.

Les derniers mois écoulés, les services municipaux ont été un peu plus préservés des détériorations imbéciles, ce qui me donne l'occasion de remercier les gendarmes pour le travail efficace qui nous permet de consacrer toute notre énergie à construire plutôt qu'à réparer.

➤ Jean-Marc DUPUIS



# commission

>>> voirie, environnement et espaces verts

## ENTRETIEN DES FOSSÉS :

L'entreprise Liboire a effectué environ 400 m de curage de fossés pour la somme de 2650 €.

Etaient concernés par ce curage :

Le chemin de Choiseau, le chemin rural de la Grande Mortière, les Voies communales de la « Péchardière et La Mézière-aux-Moines ».

## CHEMINS PÉDESTRES :

Un Arrêté municipal avait été pris le 04 avril 1996 afin d'interdire tous véhicules à moteur dans les chemins pédestres. Vous avez sans doute remarqué la mise en place de ces panneaux d'interdiction. Nous souhaitons vivement que cette réglementation soit respectée afin de maintenir en bon état notre réseau de chemins pédestres.

En cours d'année, le « Roquet de Patience » (de l'école privée à la Roche) a été remis en état. Les eaux pluviales du Lotissement de Bel Air, qui se déversaient dans ce chemin ont été détournées. Ce chemin est de ce fait devenu praticable pour tous les âges.

Un nouveau chemin pédestre a été ouvert en septembre. Ce sentier démarre du plan d'eau en empruntant le petit pont de la Jouanne tout en longeant la rivière, avec un autre franchissement de la Jouanne tout près de l'autoroute, afin de rejoindre le chemin de la Place.

Ces travaux ont été réalisés en grande partie par les employés municipaux (félicitation pour leur excellent travail).

Le financement du parapet (Jouanne autoroute) a été pris en charge par Laval Agglomération.

Nul doute que tous ces aménagements seront très appréciés par nos randonneurs.



## UN RADAR DE PRÉVENTION :

Un radar a été mis en place fin novembre pendant 2 jours à l'entrée de l'agglomération route de Laval-Louvigné-Montsûrs et Châlons.

Ce radar mis à disposition par la DDE n'était pas répressif, il avait pour but de faire prendre conscience aux automobilistes de leur vitesse.

En effet, nous remarquons très souvent que les 50 km/h sont dépassés en agglomération, donc prudence.

Soyons vigilants et respectons cette limitation.

## COMITÉ DE GESTION DU PLAN D'EAU :

Dans la semaine du 12 au 18 décembre, nous avons procédé à la vidange du plan d'eau.



L'objectif visait à inventorier les espèces existantes et éventuellement à éliminer les espèces indésirables, en particulier des brèmes en quantité très importante.

La réouverture de la pêche est prévue comme les années précédentes vers la mi-février 2005. La date exacte sera communiquée par voie de presse.

## FLEURISSEMENT 2004 :

La commune a obtenu un 1er prix départemental en fleurissement de printemps dans la catégorie de 1500 à 5000 habitants.

En 2005, la commune participera au concours régional de fleurissement. Peut-être qu'une 3ème fleur viendra encourager nos efforts.

Nous comptons également sur la participation des habitants pour rendre notre village toujours plus accueillant.

## PALMARÈS CONCOURS FLEURISSEMENT 2004

### 1<sup>re</sup> catégorie : Maison avec jardin

Hors concours : M. Mme DAVOUST Marcel - 3, rue du Champ de la Vigne

1er : M. Mme BLIN Guy - 23, Chemin des Rochers

2ème : M. Mme GUILMEAU Bernard - 10 rue des Rotelets

### 2<sup>me</sup> catégorie : Décor floral voie publique

Hors concours : M. Mme GUITTET Joël - 23, rue des Genêts

1er : M. Mme MARTEAU André - Le Palis

2ème : M. MARTEAU Albert - La Croix Picard

### 3<sup>me</sup> catégorie : Balcon et terrasse, cours et jardinet

Hors concours : M. Mme DUPIUIS Lucien - 13, rue du Maine

1er : M. Mme LANDAIS André - 2, chemin des Rochers

2ème : Mme PLEVIN Robert - 2, rue des Mésanges

### 4<sup>me</sup> catégorie : Tous commerces

1er : Mme OLIVIER - 16, chemin des Marzelles

2ème : M. NEEL Marcel - 4, rue du Maine





# commission

## >>> Urbanisme et Grands Projets

### Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

L'étude de ce document destiné à remplacer le Plan d'Occupation du Sol (POS) avance plus lentement qu'on ne pouvait l'espérer. Notre commune, si elle présente un cadre de vie agréable subit des contraintes qu'il convient de prendre en compte et gérer au mieux de l'intérêt général.

Ainsi le développement urbain de l'agglomération doit, outre les contraintes bien connues (autoroute, la Jouanne, le château de Haute-Rive...), également intégrer l'impossibilité d'urbaniser sur tout le périmètre de protection du captage de Montroux (=100ha), c'est à dire tout le secteur de part et d'autre de la route de Laval jusqu'à la Carie.

Le devenir du patrimoine rural bâti représente une autre difficulté, amplifiée par la superficie importante de notre commune (3600 ha) et composée d'une centaine de lieux dits dont environ 40 sont des sièges d'exploitations agricoles.

La chambre d'agriculture défend l'activité agricole, elle est réticente à une progression trop forte des non-agriculteurs en zone agricole. Ses représentants s'appuient sur les lois en vigueur actuellement plutôt favorables à la protection de l'agriculture.

Certains propriétaires s'inquiètent du devenir de leurs bâtiments en cas de cessation de leur activité et souhaitent pouvoir en transformer en habitation. Nous souhaitons préserver le patrimoine rural bâti en autorisant son utilisation en habitation, mais tout en restant vigilant quant au coût engendré pour la collectivité qui peut parfois être important par exemple pour l'alimentation électrique. Un juste équilibre est nécessaire.

Le projet de notre Plan local d'Urbanisme sera soumis à l'enquête publique au cours de l'année 2005. Pour l'instant bien sûr, ce sont toujours les règles du POS qui s'appliquent.

### Un nouveau lotissement : les Gasneries

Son étude, démarrée cet été arrive à son terme, le plan parcellaire définitif sera à disposition des candidats vers la fin janvier.

Il offrira 50 parcelles d'une surface variant environ de 450 m<sup>2</sup> à 1000 m<sup>2</sup> et 3 îlots destinés à recevoir des logements locatifs sociaux ou en accession mais réalisée par un constructeur. Au total 65 nouvelles habitations seront créées sur ce secteur compris entre la route de Chalon à l'Ouest, le chemin de Coprin à l'Est, les Gasneries au Nord et les zones habitées au Sud.

Ce lotissement, comme les précédents, est conçu avec le souci permanent de respecter l'environnement existant. Les haies et arbres existants, après avoir vérifié leur état, sont conservés soit en domaine public ou en limite des parcelles. Pour être mieux protégé, le Chemin de Coprin est doublé d'une bande verte publique utilisée en même temps pour l'écoulement des eaux pluviales. Pour ses mêmes eaux pluviales, 2 bassins d'orage sont nécessaires, ils seront aménagés comme celui des Grandes Marzelles pour être utilisables comme des espaces verts.

L'accès est prévu face à celui des Cardinières et les nouvelles rues sont prévues pour être poursuivies au-delà du chemin du Coprin à l'Est et des Gasneries au Nord. Comme pour les lotissements précédents, pour une bonne harmonie de l'ensemble, les parcelles seront vendues avec leur haie en limite du domaine public.

Ce lotissement va être réalisé en 2 tranches, en commençant par le Sud. Les travaux de viabilité pour la 1<sup>re</sup> tranche (30 parcelles) sont prévus pour le Printemps avec comme objectif de rendre les parcelles disponibles pour la construction à la rentrée de septembre 2005. Le Plan parcellaire définitif, prochainement disponible, permettra les réservations sur la 1<sup>re</sup> tranche.

### Transfert de la mairie dans le Presbytère et l'aménagement de la dernière tranche du centre bourg

L'étude du projet de transfert a été confiée à un cabinet d'architectes Lavallois (A3) dont un des associés, Monsieur Dubray connaît bien notre commune pour y être né. Ce projet se situe à l'intérieur du périmètre de protection de monuments historiques, des avis préalables étaient nécessaires près de l'architecte des Bâtiments de France. Ainsi les bâtiments annexes au presbytère vont pouvoir être démolis, d'ailleurs leur état rendait leur réhabilitation quasiment impossible. Les services de la mairie intégreront le rez de chaussée et le 1<sup>er</sup> étage du bâtiment, le service « Jeunesse » pourra quant à lui être installé au niveau inférieur, accessible directement à la partie Sud.

Les aménagements extérieurs seront liés à ceux du bâtiment, leur étude à conduire en parallèle a été confiée au bureau d'étude d'urbanisme "Atelier 8 1/2" d'Angers qui connaît bien notre commune pour avoir réalisé nos derniers lotissements, mais également la 1<sup>ère</sup> tranche d'aménagement du centre bourg.

Au-delà des aménagements des espaces publics situés autour de la future mairie, il leur est demandé de réfléchir à la destination des espaces situés au Sud du Presbytère.

Sans remettre en cause, son aménagement prévu en jardin public, probablement qu'une urbanisation partielle en périphérie (maison de ville ?) permettrait de renforcer encore la centralité des lieux, c'est le sens de la question posée actuellement aux professionnels.

### La nouvelle Gendarmerie

Le permis de construire est actuellement en cours d'instruction, les dossiers d'appel d'offres permettant de désigner les entreprises sont en cours d'élaboration pour le cabinet d'architecte de Monsieur Gohier, les travaux devraient démarrer au Printemps pour une livraison courant 2006. C'est bien sûr un projet très important pour notre commune, en plus des bureaux, 6 maisons et 2 studios pour les gendarmes auxiliaires vont être construits, le coût global de l'opération est près de 1,4 Millions € TTC (+ de 9 MF) compensé par des subventions, 205 000 € de l'État et 45 000 € du département. Le montant des loyers, fixé par l'État doit permettre de s'approcher de l'équilibre financier.

➤ Alain MARSOLLIER



Vue de la future gendarmerie, rue des Rochers, face au terrain de BMX.



# école de musique et de danse

>>> maurice ravel



L'école de musique et de danse Maurice Ravel a effectué une très bonne rentrée avec une nouvelle hausse de 6 % de son effectif global.

415 élèves encadrés par 18 professeurs et 1 directeur, suivent des cours de danse, de formation musicale vocale et instrumentale. Cette augmentation, pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, a vu s'accroître l'effectif de 32 % depuis octobre 1999 ! Ainsi, 280 élèves sont inscrits en musique et 135 élèves en danse.

## les manifestations 2005

### Samedi 29 janvier

20h30 Concert autour de la guitare, de l'orchestre d'harmonie et de l'ensemble vocal à PARNÉ

### Samedi 5 mars

20h30 Concert de l'atelier jazz avec chorale d'enfants et de groupe invités à LOUVIGNÉ

### Samedi 19 mars

10h Concert éducatif à BONCHAMP avec les élèves des écoles des 6 communes du SIVU

### Mardi 22 mars

20h Concert des bois en l'église de Forcé

### Vendredi 1 avril

20h30 Concert des orchestres à Argentré

### Mardi 12 avril

20h Concert de l'ensemble vocal (avec clarinettes, bois) en l'église de Louvigné

### 16-17-18-19 avril

Stage de percussions aux Angenaises

### Samedi 28 mai

20h30 Concert à Louverné

### Samedi 11 juin

18h Fête de la musique à Entrammes

### Samedi 18 juin

20h30 Gala de danse aux Angenaises

### Dimanche 19 juin

Participation d'ensembles à la fête des peintres à Parné



L'École Maurice Ravel regroupe 6 communes : ARGENTRÉ, BONCHAMP, ENTRAMMES, FORCÉ, LOUVIGNÉ et PARNÉ.

contacter le  
**02 43 91 45 15**  
ou le 06 84 37 69 33





# école les Dauphins

## >>> maternelle



En cette nouvelle rentrée, l'école maternelle les dauphins a accueilli 115 élèves.

L'équipe pédagogique n'a pas changé, nous comptons toujours parmi nous : Hélène Robert pour la classe des petits, Marie-Claude Thuillier pour les petits-moyens, Annie Thomas pour les moyens-grands et Annabelle Malassenet pour les grands et la direction.

En revanche, du côté des ATSEM, nous avons connu des changements. En effet, Janine Balidas nous a quittés en juin dernier pour profiter de sa retraite. C'est Babette Cousin qui lui a succédé, elle travaillait déjà à mi-temps à l'école et c'est Ilda Branchet

qui nous rejoint désormais tous les matins à partir de 11h30.

Nous entamons, cette année, la dernière année du projet d'école dont l'objectif est : «faire de l'enfant un adulte informé et concerné par son environnement».

Ainsi, depuis l'année dernière nous possédons un petit jardin potager où nous avons récolté des radis, des pommes de terre, des fraises, une citrouille et une autre partie de jardin qui contient des plantes aromatiques et des fleurs.

Nous travaillons également sur le tri des déchets, chaque classe possède désormais 3 poubelles. Dans le cadre de ce projet, nous avons fait



intervenir une personne de l'association Mayenne Nature Environnement qui nous a bien informé sur le tri sélectif et le recyclage des déchets (fabrication de papier recyclé à l'école notamment).

Cette année, nous avons plusieurs événements prévus : une sortie cinéma (4 films d'animation proposés par

Atmosphère 53) un spectacle de Noël sur le thème des bêtises, un spectacle sur le thème des animaux et de leurs milieux de vie et bien d'autres projets à venir.

A bientôt pour de nouvelles infos sur notre école.

➤ L'équipe pédagogique de l'école maternelle les Dauphins

# école jacques-yves Cousteau

## >>> élémentaire

Tout au long de l'année, les élèves de l'école Jacques-Yves Cousteau, grâce à des projets variés découvrent le monde qui les entoure et peuvent par des actions bien spécifiques être acteurs.

### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le projet d'école étant axé sur la protection de l'environnement plusieurs actions



ont été menées dans ce sens afin de sensibiliser au mieux les élèves sur ce sujet.

- Intervention d'un animateur de Laval agglomération sur «le tri sélectif des déchets» et visite de la déchetterie de Laval.
- 2 projections suivies d'un débat ayant pour thèmes : la vie des rivières, la vie des forêts
- Sortie pédagogique : Visite à la ferme de La Gasselinais dans le cadre d'un travail sur la pomme et les arbres.
- Collecte de cartouches vides (imprimantes, fax, photocopieurs) pour soutenir la Fédération des Maladies Orphelines).

### PARTICIPATION AUX VIRADES DE L'ESPOIR

En collaboration avec le club

Tennis d'Argentré les élèves en associant leurs parents ont pris part activement à cette journée.

### OUVERTURE SUR L'EUROPE

- Enseignement de l'anglais
- Séjour découverte à Babenhausen pour les élèves de CM par l'intermédiaire du jumelage.
- Animation sur l'Europe permettant de découvrir les nouveaux pays entrés dans l'Union Européenne.

### ACTIVITÉS SPORTIVES

#### Premier trimestre :

- Brevet d'endurance à Laval (sur la nouvelle piste d'athlétisme)
- Cycle athlétisme avec un intervenant
- Volley-ball niveau CM avec

un intervenant du comité technique départemental - Handball niveau CE avec un intervenant.

#### Deuxième trimestre :

- Cycle piscine à l'aquabulle
- Badminton
- Hockey avec un intervenant.

#### Troisième trimestre :

- Rencontre athlétisme
- Danses. Fêtes de l'école

L'équipe pédagogique remercie tous les partenaires de l'école, les parents, la municipalité, l'amicale laïque, qui lui permettent de mener à bien toutes les activités.

<http://perso.wanadoo.fr/cousteau/>  
e-mail : [ecole.cousteau@wanadoo.fr](mailto:ecole.cousteau@wanadoo.fr)





# familles rurales



>>> adhérer à l'association

Dix jeunes d'Argentré et de Soulgé ont participé à un atelier proposé par les responsables.

Au programme : réalisation d'un tableau « papillon » avec des graines de flageolets, maïs, riz, lentilles, coriandre, genièvre, blé et des pâtes.

Anne Bourcin, animatrice BAFA encadrait ces jeunes avec l'aide de bénévoles : Mesdames Fournier Georgette, Godard Denise, Labille Nicole, Dubray Marie-Thérèse.

Depuis plusieurs années, il existe des cours d'anglais dans la commune d'Argentré.

Il y a 2 groupes qui se réunissent le mardi soir entre 19 h 30 et 21 h 30.

- Le premier groupe de 11 personnes est pour les plus expérimentées où l'oral est privilégié sans oublier quelques points de grammaire et nouveau vocabulaire. La discussion ou les dialogues sont souvent autour de l'actualité ou des situations réelles, comme les vacances ou les voyages d'affaires. Tout se passe toujours dans la bonne humeur.

- Le deuxième groupe de 8 personnes, accueille les débutants. Les cours sont



à une vitesse plus modérée. Des dialogues sont vus pour servir lors d'éventuels voyages à l'étranger ou l'accueil de familles anglaises.

- Le mercredi matin, une dizaine d'enfants viennent au «club d'anglais» où la langue est enseignée d'une manière ludique aux enfants âgés de 6 à 10 ans.

Cette année, ils découvrent différents

thèmes, le premier étant la «mer». C'est la deuxième année que ces cours existent. A la fin de l'année dernière, les enfants ont présenté leur travail aux parents par des chants, des dialogues et une petite pièce de théâtre «Les trois petits cochons».

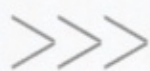
C'est Mme Labille Nicole, nouvelle présidente de Familles Rurales qui est responsable de l'activité «Anglais».

Vous pouvez trouver la liste des différentes activités proposées par l'association Familles Rurales sur des plaquettes à votre disposition en Mairie.





admr



Association intercommunale  
du service à domicile

**ADMR**  
L'ASSOCIATION  
DU SERVICE A DOMICILE

Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné, Parné/Roc et Soulgé/Ouette

## « L'ADMR, un maillon essentiel dans la vie des personnes âgées et des familles »

L'Association avec ses bénévoles et ses salariés tente de répondre de son mieux aux attentes de qualité de services et de relationnels des personnes âgées. Elle apporte aide, soutien et permet aux personnes qui le désirent de rester plus longtemps dans leur domicile.

Elle est aussi à l'écoute des familles et, avec elles, recherche les solutions d'aide correspondant à leurs situations et à leurs besoins. L'activité des services est en constante progression grâce à l'A.P.A. (Aide Personnalisée à l'Autonomie) financée par le Conseil Général.

L'Association emploie : 24 aides à domicile, 1 Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale (T.I.S.F) dans les familles avec enfant(s) et 1 secrétaire administrative.



Les salariés en compagnie de Geneviève et de Marthe, les doyennes des personnes aidées, réunies pour le goûter de Noël le 4 décembre à Entrammes.

Les responsables, tous bénévoles ont une lourde charge : Faire fonctionner l'institution.

Rappelons que grâce aux participations des municipalités, un secrétariat est ouvert 32, rue du Maine à Argentré.

Les ouvertures sont les suivantes :  
lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h et le vendredi de 13 h à 16 h30.

Pour tous renseignements, contacter  
Cécile Ralu au 02-43-68-15-41

### A NOTER :

**Le 20 mai 2005 :**  
Assemblée Générale de l'ADMR  
Salle des fêtes à ENTRAMMES.

**Le 10 décembre 2005 :**  
Goûter de Noël, Salle des  
Chardonnerets de PARNÉ.

## atelier théâtre

L'Atelier Théâtre d'Argentré avec ses 57 acteurs en herbe se prépare activement pour présenter le fruit de son travail les 20, 21 et 22 mai 2005. Outre cet objectif majeur de la saison 2004-05, on a pu, lors de la soirée « entrecôte frites » le 13/11/04, découvrir les « espaces théâtraux ».

Face à un public nombreux, les plus jeunes ont présenté « Marie des Grenouilles », au terme d'un stage d'initiation théâtrale lors de la Toussaint. Adolescents et adultes ont, quant à eux, esquissé ce qui peut être travaillé lors des séances ; ce fut sans aucun doute une soirée familiale, qui nous l'espérons, a ravi petits et grands.

Afin de peaufiner le spectacle fin mai, un stage « chorégraphie théâtrale » sera proposé aux adultes les 9 et 10 avril 2005.

L'assemblée générale qui sera tenue début juin conclura la saison 2004-05 et sera aussi l'occasion de pré-inscrire tous ceux qui veulent s'initier ou poursuivre le théâtre.

**Retenez donc bien ces dates :**  
**20, 21 et 22 mai 2005**

Pour tous renseignements,  
téléphonez après 20h au  
**02 43 37 30 49**





# club des aînés

## >>> vallée de la jouanne

BONNE ANNÉE  
À TOUS !



La section gymnastique

Le second trimestre  
a été pour le club  
des aînés la continuité  
de ses activités.

**Le 25 mai :** voyage d'une journée à Windsor. Accueil au château de Windsor par le guide avec café et mignardises. Visite guidée retraçant la vie des chouans en Bretagne, le pays enchanté des fées et des légendes de Viviane de Merlin, le manoir de Mme de Villorouet avec la plus belle histoire d'amour au cours de la révolution. Le tombeau très secret du marquis Amand Tuffin de la Rouerie.

L'après midi, spectacle avec le chansonnier paysan «Joseph de St-Potan».

### LES RANDONNÉES PÉDESTRES

**Le 7 juin à Argentré :** Le Coprin - le Grillot - les Marzelles - Allée d'Haute-rive - les Faluères et rendez-vous chez Albert avec un accueil très chaleureux.

**Le 5 juillet à Argentré :** les chemins de la Roche-le-Courtil - les bords de la Jouanne - le haut du plan d'eau - le bi-cross - les bords de la Jouanne - le chemin des Rochers - Trompe souris-la-Tirlière.

**Le 2 août à Thévalles :** avec une promenade sur les bords de la Mayenne - le bois de Gamats.

**Le 6 septembre à Montsûrs :** promenade dans le bourg et ses environs - passage près de l'usine ELITRA.



**Le 4 octobre à Argentré :** Chemin des Rochers - nouveau passage aménagé direction la Fuye - Chemin de Montroux - le Plessis. Rendez-vous surprise chez Jeannine et Bernard : Accueil très chaleureux.

**Le 8 novembre à St-Jean/Mayenne :** promenade sur le Halage, le parcours c'est terminé sous la pluie.

### NOS AUTRES ACTIVITÉS

**Le 7 septembre :** Voyage d'une journée à La Turballe et visite du parc de la Grande Brière.

Le port de La Turballe avec visite extérieure des installations portuaires et découverte du circuit du poisson de la mer à l'assiette. Flânerie le long des quais de La Turballe et traversée des marais salants.

Ensuite place au déjeuner en crêperie. Au cours de l'après midi, promenade en barque vers les grands canaux, les étangs ouverts sur de vastes horizons d'où jaillissent les clochers des villages riverains. Promenade en calèche pour découvrir le parc de la Grande Brière. Nous avons été admiratifs de ce paysage fascinant où la nature est restée intacte et protégée. On retrouve de nombreux artisans traditionnels qui animent les ruelles des villages.

**Le 11 septembre à Argentré :** pique-nique au parc des loisirs. Nous nous sommes retrouvés à 45. Jeux de cartes, pétanque et promenade étaient au menu.

**Le 5 sept. et le 10 oct. à Argentré :** Les après-midi dansant entre club permettent à nos aînés de se retrouver.

**Le 13 novembre :** C'est autour d'un repas convivial que nous nous sommes retrouvés au restaurant de Christelle et de Marc. Une excellente ambiance rythmée de chansons et d'histoires. Une fois le repas terminé certains se sont «tapés» une belote.

La section gymnastique a repris ses activités en Septembre ; elle est animée par Cyrille Prual.

Une trentaine d'adhérents y participe tous les vendredis de 10h15 à 11h15 dans un esprit de convivialité.

Pour les contacts tél : 02-43-37-32-71

L'assemblée générale est fixée le 13 janvier 2005. C'est l'occasion de partager la galette avec les nouveaux retraités, de découvrir les animations et activités proposées par le club pour l'année 2005.





Après les anciens, les jeunes.

Il ne s'agit plus de grandes réalisations mais d'un renforcement de nos actions en direction des jeunes, puisqu'avec Soulgé-sur-Ouette et Louvigné, nos communes partenaires du Contrat Temps Libre (avec la CAF et la MSA qui prennent en charge 60% des dépenses), nous venons de décider du recrutement d'un directeur de structure d'accueil (garderie du mercredi + petites vacances scolaires et centre de loisirs d'été) et d'une 2ème animatrice.

Comme bon nombre de communes de la périphérie Lavalloise, nos populations jeunes ont beaucoup progressé et nous devons leur proposer des animations variées et de qualité. C'est notre objectif.

Pour terminer, je vous annonce qu'une entreprise Lavalloise, en recherche de nouveaux locaux, a décidé de s'implanter à Argentré dans la zone d'activité de la Carie, il s'agit de la SNC Concorde qui œuvre, comme vous le savez, dans le secteur de la confection. Bienvenue à Argentré.

Cette opération a pu aboutir grâce aux efforts conjugués de Laval Agglomération, par l'intermédiaire de Laval Développement, du propriétaire des locaux industriels dans la zone de la Carie (Thierry Houdayer), de la commune d'Argentré et bien sûr de la SNC Concorde dont le dirigeant, Patrick Martinez, est Argentréen. Il reste quelques détails à régler mais ce sont 106 salariés qui arriveront dans la Zone de la Carie à l'été prochain.



# les babie's

## rencontres avec...



L'association des BABIE'S fonctionne depuis octobre 2002. Rappelons que le but de notre association est de permettre aux assistantes maternelles et aux jeunes parents avec les enfants de 0 à 7 ans de se rencontrer 1 ou 2 matinées par semaines.

Depuis octobre 2004, grâce au bon déroulement, nous avons décidé de nous rencontrer le mardi matin et jeudi matin de 9h30 à 11h. Isabelle Foucault, animatrice, est venue pour une séance d'éveil musical qui a retenu l'attention des petits en jouant de différents instruments et en chantant. Les enfants ont pu manipuler des instruments de musique. Nous avons le projet d'organiser une bourse aux vêtements pour le 12 mars 2005.



Présidente : Marie-Claude GRUAIST

## agora

Animation de la Garderie  
Organisation de la Restauration à Argentré

>>> animation / restauration



### AGORA : Qu'est ce que c'est ?

Animation de la Garderie, Organisation de la Restauration à Argentré. Cette association permet de réunir les représentants des parents des enfants fréquentant la garderie municipale et le restaurant scolaire, les représentants des employées et les membres des la commission de la municipalité d'Argentré. But : Améliorer les services de la garderie et de la restauration

### Principales actions en 2004 :

Suite à l'audit des mois d'octobre et de novembre 2003, il est apparu nécessaire de mettre en place un système de réservation permettant :

- Un encadrement suffisant pour assurer une meilleure surveillance et de meilleures activités aux enfants.
- Une meilleure gestion des quantités et de la qualité de la restauration.

Les vacances de Pâques ont servi de test et suite à des remarques sur la qualité des repas, la diététicienne de la Cuisine Centrale Laval a été contactée pour faire le point sur les menus proposés.

Depuis la rentrée scolaire 2004-2005, le principe de réservation a été mis en place ainsi que la facturation à mois échu.

## a.a.a.

>>> association animation argentré

L'association Animation Argentré prépare son **NOUVEAU SPECTACLE 2005** qui aura lieu les **1er, 2, 8 et 9 juillet**.

Le bon fonctionnement de l'association demande un travail énorme mais représente aussi un enjeu financier. Le budget est important, il était de plus de 45.000 € pour 2004.

Nous avons toujours besoin de figurants, bricoleurs ou autres bonnes volontés

qui souhaiteraient se faire plaisir et viendraient nous rejoindre.

### D'AUTRES RENDEZ-VOUS SONT À NOTER :

**11 FÉVRIER**

présentation du spectacle  
à la salle des Fêtes

**12 MARS**

après-midi carnaval

Nous solliciterons les enfants et adultes pour défiler dans les rues d'Argentré

avec Monsieur Carnaval et ensuite nous accompagner à la salle des fêtes pour déguster, crêpes, cidre et boissons chaudes. Tous seront les bienvenus.

**11 SEPTEMBRE 2005**

Foire à la Marabille, place de l'église.

**31 DÉCEMBRE 2005**

St-Sylvestre, salle des fêtes.

Les personnes qui souhaiteraient des renseignements sur l'association peuvent nous contacter au 02.43.37.34.30.



## amicale

## &gt;&gt;&gt; des sapeurs-pompiers



Les sapeurs-pompiers d'ARGENTRE ont dû «décoller» pour environs 150 sorties dans l'année 2004.

Nous avons eu :

- 15 interventions pour feu
- 53 interventions pour secours à personne
- 24 interventions pour accident sur la voie publique
- 52 interventions pour opérations diverses : nids d'insectes ; arbres tombés sur la chaussée ; inondations, etc...

Les effectifs restent stables. 4 sapeurs ont quitté le centre pour diverses raisons et quatre nouvelles recrues ont passé les tests en novembre 2004 avec succès. Ce qui nous donne un effectif de 22 hommes et de 4 femmes.

Pour la formation opérationnelle plusieurs sapeurs-pompiers volontaires suivent différents stages dans l'année pour obtenir le maximum de compétence.

Cinq sapeurs-pompiers volontaires se sont présentés à la formation de pré-requis sergent, tous ont été reçus. Seulement 2 personnes ont pu suivre la formation de sergent par manque de place dans les groupes. Les autres candidats suivront cette formation en 2005.

Le capitaine QUEYROI ayant motivé le centre d'Argentré pour sa participation aux événements sportifs, plusieurs sapeurs-pompiers volontaires se sont inscrits aux diverses épreuves du 7<sup>ème</sup> DUATHLON départemental des sapeurs-pompiers à BALLOTS le 4 septembre.

Au classement par équipes hommes Frédéric LANDAIS et Gérard BOURCIN se sont classés 21<sup>ème</sup>. Cédric BOUDIN et Camille BONNET finissent 1<sup>er</sup> en équipes mixtes et au classement individuel Eric BERTIN termine 1<sup>er</sup>.

Au cross départemental, catégorie juniors, Camille BONNET a fini 1<sup>er</sup> et a été qualifiée pour le cross national. Elle termine également 1<sup>er</sup> junior au 1000 mètres à Cossé le Vivien.

Une véritable équipe de pompiers sportifs et performants.



Bien entendu, en cas d'urgence le 18 ou le 112

Amicale des sapeurs-pompiers  
Cyriaque VANNIER

## association

## &gt;&gt;&gt; des sénégalais de la mayenne

Le président N'Diaye, qui habite Argentré, nous informe que le **REPAS DANSANT** de l'association est fixé le

**SAMEDI 4 JUIN 2005 À LA SALLE DES FÊTES D'ARGENTRÉ**

Cette année le bénéfice de cette soirée servira à financer le sanitaire du centre Handicapé TALIBOU DABO.

Vous pouvez adresser vos aides financières à l'ASL - 16, rue le Hameau du Palis - 53210 Argentré. A l'avance merci de votre générosité.

Le président N'Diaye Abdoulaye - e-mail : [ASL53000@ad.com](mailto:ASL53000@ad.com)



# amicale laïque

## >>> des écoles publiques

L'Amicale Laïque, rappelons-le, est une association qui a pour but de collecter des fonds pour financer le plus possible des sorties éducatives dans les écoles publiques d'Argentré.

Grâce à une très bonne participation aux manifestations organisées par les bénévoles de l'Amicale (soirée «périgourdine» et fête de plein air, etc) cela a dégagé un important bénéfice pour l'année 2003/2004. Il nous a permis de verser les sommes de :

- 2320 € à l'école maternelle «Les Dauphins» (116 enfants)
- 1750 € à l'école primaire «Jacques-Yves Cousteau» (130 enfants)
- 850 € pour la sortie de Noël au Cinéville de l'école primaire.



### Au cours de la dernière Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : DEXET Sandrine  
 Vice-président : MORISSEAU Laurent  
 Trésorière : BLANCHARD Sandra  
 Trésorière adjointe : MOULTSON Sandrine  
 Secrétaire : BRICARD Laurence  
 Secrétaire adjointe : PARIS Virginie  
 Membres : BOISARD Laura - AMIARD Nicolas - CATTIN Françoise - COCHARD Christophe  
 GUITTET Laurence - VERON Thierry - ESNAULT Sonia - LE GODAIS Laurent  
 SABIN Sophie - SOUTIF Régis - MEZIERE Gaëlle - LOUPY Catherine.

### Pour de plus amples renseignements, contactez :

DEXET Sandrine : 06.03.69.55.86 ou 02.43.37.82.51  
 MORISSEAU Laurent : 02.43.37.27.22

pour vos questions ou vos idées

[sandra.bla@cegetel.net](mailto:sandra.bla@cegetel.net)



# a.p.e.l.

## >>> st-cyr / ste-julitte

Cette nouvelle année scolaire a vu le bureau se renouveler. Certains parents ayant quitté l'association, leurs enfants entrant dans le secondaire, d'autres sont arrivés désireux de s'investir dans la vie de notre école.

J'en profite pour remercier ces «anciens» parents qui ont contribué au bon fonctionnement de notre association et à l'animation de notre école.

Nous aurons toujours plaisir à les accueillir lors des différentes manifestations au cours de cette nouvelle année 2005 comme la soirée dansante le 29 janvier, la soirée théâtre le 19 mars ou encore la fête de plein air le 26 juin qui clôturera cette année scolaire..



### Composition du bureau 2004/2005 :

Président : Gilles Gerboun  
 Vice-présidente : Maryse Launay  
 Secrétaire : Kelvine Ferreira  
 Trésorier : Fabrice Doisneau  
 1<sup>er</sup> trés. adj. : Denis Thuault  
 2<sup>e</sup> trés. adj. : Samuel Hameau  
 Membres : Mireille Belot  
 Martial Foucault  
 Fabrice Jazat  
 Etienne Patard  
 Philippe Richard  
 Agnès Roueil  
 Paulo Sequeira  
 Nathalie Tulard  
 Olivier Youinou

**BONNE ET HEUREUSE  
ANNÉE 2005**



## comité de jumelage

&gt;&gt;&gt; argentré-louvigné-babenhausen



### Séjour des 10/11 ans à Babenhausen du 10 au 17 juillet 2004

L'actualité du Comité de Jumelage, c'est naturellement le séjour des jeunes de 10/11 ans au mois de juillet dernier à BABENHAUSEN. Avant de laisser la parole à ces jeunes afin qu'ils nous racontent leurs aventures, il nous faut remercier très sincèrement toute l'équipe d'encadrement, bénévole, qui a fait preuve d'une très grande disponibilité (7 j/7 et 24h/24 !), de dynamisme et de beaucoup d'imagination pour les animations ! Bien sûr, il convient d'associer nos partenaires allemands qui ont été en permanence à nos côtés pendant ce séjour outre-Rhin. Les équipes avaient conjointement travaillé pour établir un programme et, vu la réussite, c'était un bon programme !! Les jeunes ont passé de superbes moments grâce à toute cette préparation et ils ont apprécié la chaleur de l'accueil et la richesse de tout ce qui a été proposé.

#### Samedi 10 juillet 2004 (voyage aller)

Nous avons roulé 14 heures comme prévu. Pas de bouchons ni à Paris, ni à Stuttgart, ni ailleurs. Nous sommes même arrivés avec une demi-heure d'avance : 19h30 au lieu de 20h. Bonus de la journée : 30 Ferrari nous ont dépassés sur l'autoroute !!! Nous avons cherché le nid nous ne l'avons jamais trouvé !

#### Dimanche 11 juillet 2004

Ce matin, nous avons été reçus par Monsieur Theo Lehner, le maire de Babenhausen. Réunion dans la salle du conseil municipal... C'était chouette ! L'après midi : pendant le grand rallye, nous avons découvert le château du Prince Fugger, les principales rues de Babenhausen, les rivières et l'école primaire.

#### Lundi 12 juillet 2004

Ce matin, nous avons appris quelques mots d'allemand : "Hallo, ich heiße ..., Wie heißt du ?". Ça veut dire : "bonjour, je m'appelle ..., et toi, comment t'appelles-tu ?". Ou encore les chiffres et les couleurs.

Après, Monsieur Schirzner, le directeur de la «Grundschule» nous a accueillis très officiellement à l'école. Nous avons rencontré pour la première fois nos correspondants. Après, nous avons commencé le projet artistique. Il fallait faire un petit décor sur le thème de la France dans une boîte en bois. On a travaillé avec les Allemands, c'était très sympa !

L'après midi, le mauvais temps ne nous a pas permis de faire l'excursion prévue en roller. Nous sommes allés quand même faire un tour en ville pour acheter des timbres ; Au passage nous en avons profité pour entrer dans une boucherie, une boulangerie (qui nous a fait goûter un gâteau !) et



même dans un magasin de jouets. Il y avait plein de produits Diddl, et c'est deux fois moins cher qu'en France !

#### Mardi 13 juillet 2004

Ce matin, nous sommes allés à Stoffenried, dans une vieille ferme, reconstruite comme autrefois, pour voir les coutumes souabes des années 1900. Nous avons visité la cuisine, les chambres (à 4 ou 5 par pièce, sans chauffage, avec juste une cheminée pour toute la maison...), et même l'étable. Mais le plus intéressant de la matinée, c'était la cuisson du pain ! Chacun a pu pétrir son propre petit pain de seigle, le mettre au four... et le manger !

Après, est venu le moment que l'on attendait tous (avec plus ou moins d'anxiété !)... l'après midi en famille chez nos correspondants. Ça s'est super bien passé !!! Vivement demain qu'on les revoie !

#### Mercredi 14 juillet 2004

Ce matin, nous sommes allés voir comment se passe un cours de Français au collège. Heiko, le professeur, nous a fait participer à la lecture d'un texte à tour de rôle avec les Allemands. C'était marrant ! Pour finir l'heure, nous avons joué à "Qui veut gagner des bonbons ?". Il faudrait faire ça dans nos écoles !

Après, nous sommes allés à la «Grundschule» pour terminer nos boîtes en bois. Ensuite toutes nos boîtes ont été mélangées avec celles des correspondants allemands sur quatre grandes planches. Chaque école gardera une planche en souvenir.

L'après midi, nous avons préparé la fête du 14 juillet. Il a fallu faire le point sur nos connaissances de la révolution : Louis XVI, les Etats Généraux, la grogne du Tiers Etat, la prise des Invalides et

de la Bastille. Ensuite, nous avons fait des ateliers pour préparer le spectacle du soir : il a fallu construire Versailles et la Bastille (en carton), faire des bonnets phrygiens, des cocardes et des guirlandes. Quand tout a été fini, direction la Place du Jumelage pour répéter le spectacle. Il fallait un roi, des paysans, des nobles, des gardes royaux, des révolutionnaires... Quel travail ! à 18h30, début du spectacle, c'est Olivier qui raconte l'histoire que nous avons écrite en français, et Brigitta la traduit en allemand. A 18h45 tout le monde applaudit. Ils ont dû aimer le spectacle ! La soirée se termine autour d'un buffet français : crêpes et croque-monsieur au programme. Mmmmm !

#### Jeudi 15 juillet 2004

Ce matin, départ pour Munich. Première étape : l'Olympia Park, avec le parc olympique, la piscine et surtout le stade olympique (construit pour les jeux de 1972) et qui sert aux matches du FC Bayern München. L'extérieur est impressionnant mais on nous demande de faire le tour... On va visiter l'intérieur !!!

Entrée V.I.P. s'il vous plaît, gradins présidentiels et Rhein Heul, le président du club des supporters du Bayern, en personne, pour nous faire le guide ! Direction ensuite le centre de Munich : Marienplatz, la mairie, les rues commerçantes... les boutiques de souvenirs !

Avec le car, au retour, nous sommes passés à côté d'un autre stade, beaucoup plus petit, avec le logo du FC Bayern München. En regardant de plus près, on peut voir des joueurs s'entraîner. Et si c'était l'équipe du Bayern ? Non, impossible ! Alors pourquoi le car s'arrête ? Pour faire un tour dans la boutique officielle du Bayern et... POUR VOIR LES JOUEURS S'ENTRAÎNER !!!



C'est vraiment super. Dommage : Liza-razu ne joue plus à Munich et Sagnol est blessé. Tant pis, pas de Français à encourager. Mais il reste les autres : Roque Santa Cruz ou Zé Roberto. Sur le chemin du retour, nous nous sommes arrêtés dans une auberge typiquement allemande. Spätzle (des pâtes fraîches bavaroises) et Knödle (boulettes de pommes de terre) sont au rendez vous. A moins qu'on prenne des frites ! C'est pas très local, mais qu'est-ce que c'est bon !

#### Vendredi 16 juillet 2004

Aujourd'hui, c'est le jour des adieux. «Déjà ? Dommage !» Tout d'abord au collège. On dit au revoir à Heiko et à ses élèves. Ensuite à l'école primaire. M. Schirzner, le directeur, a réuni tous nos correspondants pour un discours d'adieu. C'est triste de les quitter. Ils sont vraiment trop sympas !

L'après midi, pour nous consoler, Anna et Beate nous emmènent au mini golf de Krumbach. C'est vraiment marrant. Sur le chemin du retour, arrêt dans un supermarché. Un rayon entier de Diddl nous attend ! Mais on ne peut pas rester trop longtemps à faire du shopping. D'abord parce que les porte-monnaie sont vides (!) et ensuite parce que les correspondants allemands nous attendent pour le barbecue à la Jubi. Une fois de retour, en attendant de manger le barbecue, un grand tournoi de foot est organisé, en équipe mixte bien sûr ! Le sport, ça creuse ! Les saucisses et les salades allemandes sont les bienvenues.



21h - Il est temps de dire au revoir à nos correspondants. C'est le moment le plus chargé en émotion du séjour. Embrassades et petites larmes sont de la partie. Mais il faut se consoler. On les reverra bientôt, soit par courrier soit en chair et en os, l'année prochaine quand les Allemands viendront nous voir à Argentré / Louvigné. Vivement l'année prochaine !

#### Samedi 17 juillet 2004

Dur dur le réveil à 4h ! Le voyage de retour se passe sans encombre. La tête et le cœur chargés de souvenirs.

Les jeunes attendent maintenant avec impatience que leurs correspondants allemands viennent leur rendre visite ! C'est en cours de préparation et nous espérons vivement que ce séjour pourra se dérouler en 2005 à ARGENTRÉ / LOUVIGNÉ !

Avant de clore, nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale de notre association qui se tiendra le **Jeudi 03 février 2005 à ARGENTRÉ**. Et si vous avez envie de participer à nos activités, donner des idées nouvelles, n'hésitez pas à nous rejoindre en tant que membre ! L'aide et la qualité de l'engagement des volontaires sont des biens précieux !

Enfin, je me fais l'interprète des membres du Comité de Jumelage pour remercier chaleureusement tous celles et tous ceux qui nous apportent leur soutien lors de nos manifestations et pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et vos familles.

Colette LE GALLIOT  
Présidente



## wouapa-club

>>> passion



Son nom ne vous dira peut-être rien mais le Wouapa-Club est bel et bien présent sur la commune d'Argentré. Ce petit groupe d'une vingtaine de passionnés par la moto, Argentréens pour la plus grande partie, écume les routes été comme hiver et consacre son temps libre à diverses actions humanitaires pouvant rassembler des milliers de motards, telles que les **Virades de l'Espoir**, le **Don du Sang**, les **Restos du Cœur** ou bien encore dans l'encadrement de manifestations sportives. Mais leurs activités ne se résument pas seulement à ce genre d'actions puisque l'idée phare est principalement l'esprit d'une seconde famille que les aînés âgés d'une cinquantaine d'années tentent de perpétuer aux plus jeunes.

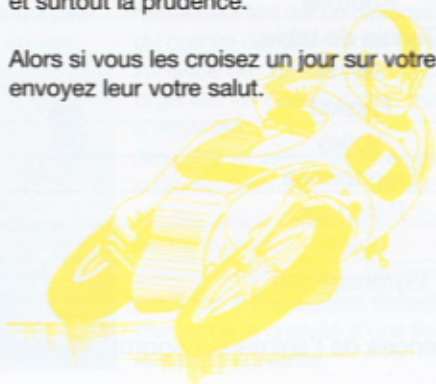


Solidarité, générosité et serviabilité sont les trois mots d'ordres de cette bande de copains pour qui la moto restera à tout prix une passion et non pas un moyen d'expression.

Le Wouapa-Club existe aujourd'hui grâce au vécu des plus âgés et au désir de découverte des plus jeunes. Tous partagent la passion du deux roues, les joies de vivre, la bonne humeur, le dynamisme et surtout la prudence.

Alors si vous les croisez un jour sur votre passage, envoyez leur votre salut.

Le W.C





## us argentré

## &gt;&gt;&gt; le mot du président

Marcel CHESNAY

La saison sportive est bien partie et à l'heure où vous lirez ces lignes de nouveaux équipements sportifs seront mis à disposition de nos sections.

Dans un premier temps, ce sont les sports de salle : tennis de table, volley, basket, tennis, qui seront dotés de vestiaires et d'une salle dite de convivialité.

Dans un second temps, la section Football (printemps 2005) disposera d'un ensemble vestiaires. Nul doute que ces structures nouvelles donneront à nos équipes de bénévoles un nouvel élan pour poursuivre les actions entreprises et faire de nouveaux projets pour l'avenir.

Ces perspectives pour l'avenir ont et auront besoin de toujours plus d'implication de la part de nos licenciés, et des parents.

Le monde des bénévoles n'est pas un long fleuve tranquille. Il est fait de moment de bonheur quand une action entreprise est pleinement réussie. Il est traversé également de lassitude quand les critiques sont distribuées beaucoup plus généreusement que les encouragements et les investissements. Pour autant avec difficulté quelquefois le monde de bénévoles se renouvelle, se complète.

Je tiens tout particulièrement à dire à tous ces bénévoles

MERCI pour leur implication dans le fonctionnement des sections de l'US Argentré. Nos sections vont bénéficier de l'aide et de la présence de Cyrille Prual. Cet emploi fait suite à la convention Emploi Jeune de Mylène et de François.

C'était pour les sections sportives une demande et un besoin, il a été entendu par la municipalité.

Souhaitons à Cyrille une excellente intégration dans le domaine sportif Argentréen. Je vous souhaite une très bonne saison sportive

Le Président de l'US Argentré

► Marcel Chesnay

|                            |             |                            |                |
|----------------------------|-------------|----------------------------|----------------|
| Président : CHESNAY Marcel | Tennis      | 5-rue des Mésanges         | 02-43-37-32-23 |
| Secrétaire : HOUDOU Daniel | Cyclo       | La Cardinière              | 02-43-37-38-99 |
| Trésorier : RÉAUTÉ Bernard | Gymnastique | 2-rue du champ de la vigne | 02-43-37-32-71 |

| Présidents de Section | Noms - prénoms      | Téléphones     |
|-----------------------|---------------------|----------------|
| BMX                   | BESNIER Laurent     | 02-43-37-37-10 |
| Football              | LENAIN Bertrand     | 02-43-37-34-07 |
| Tennis de table       | ZINS Patrick        | 02-43-37-86-08 |
| Tennis                | LHOTELLIER Isabelle | 02-43-26-20-04 |
| Basket                | BENOIT Alain        | 02-43-01-07-09 |
| Volley                | DESNOS Jacques      | 02-43-37-38-68 |
| Randonnée             | DUPUIS Jean Marc    | 02-43-37-39-29 |
| Pétanque              | LERIOUX Michel      | 02-43-37-34-00 |
| Cyclo                 | GOUGET Monique      | 02-43-37-37-32 |
| Gymnastique           | RÉAUTÉ Bernard      | 02-43-37-32-71 |

Les références de l'animateur sportif : Cyrille PRUAL Tél : 06-75-39-98-91



# us argentré

## >>> section basket-ball



Après une saison 2003-2004, qui a vu ses équipes évoluer au même niveau, voire pour certaines monter de division (poussines, minimes féminines, cadettes), la saison 2005 sera, espérons-le, toute aussi satisfaisante.

Même si l'effectif reste constant, nous pouvons nous féliciter de la création d'une deuxième équipe Senior masculine (l'une évoluant en D2 et la seconde en D3) ainsi que de l'implication du nouveau bureau, présidé par Alain BENOIT, (résidant à Montsûrs) afin que chaque jeune puisse évoluer dans sa catégorie.

Nous remercions Henri-Xavier ROUSSEL, pour son investissement durant toutes ces années, en tant que président, ainsi que Maurice BOURDAIS, trésorier.

Merci à nos 2 nouveaux partenaires, « le Bistrot » d'Argentré et M. Joël Echivard, d'avoir sponsorisé 2 de nos équipes.

### Pour tous renseignements contacter :

Alain BENOIT : 02 43 01 07 09  
Sandrine ZINS : 02 43 37 86 08



# us argentré

## >>> section volley-ball

### Contacts à la section

- Jean-Pierre MORIN ☎ 02 43 37 33 12
- Jean-Yves PAPIN ☎ 02 43 37 84 63
- Jacques DESNOS ☎ 02 43 37 38 68



La section volley-ball pour cette saison 2004/2005 compte 4 équipes, toutes engagées en championnat.

La nouveauté pour cette saison est la mise en place d'une équipe benjamine. Très assidus aux entraînements du mercredi soir sous la responsabilité de Jean-Yves Papin, Nos jeunes joueuses et joueurs (ce championnat étant mixte) ont connu le stress des premiers matches et surtout la joie des premières victoires. En effet, en ce début de championnat leur manager Stéphane Galli est très satisfait de leurs prestations et espère un excellent parcours tant en championnat qu'en coupe de la Mayenne.

L'équipe cadette-junior composée de 9 joueuses a repris le championnat avec toujours autant d'enthousiasme et se maintient à ce jour en milieu de tableau. Leur présence régulière aux entraînements sous la responsabilité de Cyrille Prual ne peut que faire progresser cette équipe et conserver cette bonne ambiance au sein de ce groupe. Souhaitons-leur de multiplier les victoires en championnat et de très bien participer en Coupe de la Mayenne.

Le volley-ball loisir se porte très bien avec une nette augmentation de l'effectif, puisque à ce jour 13 joueuses et joueurs se retrouvent autour de leur «coach» Yves ROGER afin de s'entraîner et se détendre.

Pour cette équipe, les matches de championnat se déroulent par séquence d'un match tous les 15 jours parfois, vient s'intercaler une rencontre amicale tellement l'envie est grande de jouer au volley-ball et de participer à la collation de fin de soirée !!!

Courant janvier la Coupe de la Mayenne loisir va débiter, ainsi un nouveau challenge va s'offrir à eux. Il serait très intéressant que de nouvelles recrues viennent intégrer le groupe, ce qui permettrait d'engager une 2ème équipe.



Juste un mot de notre équipe senior masculine qui évolue toujours en départemental 1 : le départ et la venue de 2 joueurs stabilisent le groupe à 10 licenciés. Le début du championnat est un peu difficile, mais cette équipe, toujours pleine de ressources va certainement se reprendre en 2ème partie de championnat et participer au mieux en coupe.

### Opération « Smashy » vous connaissez ?

C'est une action qui concerne les élèves de CM1 et CM2 des 2 écoles, Privée et Publique d'Argentré et qui propose une découverte et une initiation au volley-ball. Cette opération se déroule sur 6 semaines encadrées par un diplômé technique du comité départemental de volley-ball. A l'issue de ces séances un tournoi est organisé en collaboration avec le club d'Argentré.

Ainsi, les jeunes intéressés par la poursuite de cette activité, peuvent contacter les responsables du club au cours de ce tournoi.

Juste une information, les jeunes qui ont participé à l'opération Smashy bénéficieront de la gratuité d'une licence pour la saison suivante.



# us argentré

## >>> section pétanque



La section pétanque est satisfaite du bilan moral et financier de la saison 2004. Elle a participé à la coupe de France et a été battue au 3<sup>ème</sup> tour.

Nous souhaitons recommencer la saison prochaine et nous nous sommes également ins-

crits aux concours loisirs parmi 10 communes de la Mayenne. Toutes personnes munies de la carte loisir pourront jouer ces concours.

Notre saison loisir 2005 débutera le vendredi 8 Avril



### DATES À RETENIR :

#### LUNDI 28 MARS

Concours Licenciés en triplettes

#### SAMEDI 16 AVRIL

Concours Loisir

#### JEUDI 9 JUIN

Concours Vétérans

#### SAMEDI 18 JUIN

Concours Licenciés doublettes+féminines

#### DIMANCHE 28 AOÛT

Concours ouvert à tous

#### JEUDI 15 SEPTEMBRE

Concours Vétérans

Pour tous renseignements, téléphonez au 02 43 37 34 00 ou 02 43 37 32 59

Président : LERIOUX Michel  
Vice-président : FOINEL Pierre  
Secrétaire : MAINE Marie-Hélène  
Secrétaire-adj. : GUITTET Laurence  
Trésorier : LAUNAY Thierry  
Trésorier adjoint : MAINE Raymond  
Membres : LEROY Claude  
VIOT Laurent  
MONSIMER Sébastien  
GRANGER Dominique  
SABIN Gabriel  
BRICARD Pascal  
PÉJUS Anthony



# us argentré

## >>> section cyclotourisme



Présidente : Monique GOUGET  
23 licenciés : 15 Hommes et 8 Femmes



### Horaires de départ :

Samedi après-midi : 13h30 et 14h

Dimanche matin

9h : Janvier, Février, Novembre, Décembre

8h30 : le reste de l'année

Lieu de départ : Place de l'église

Renseignements : Tél. : 02 43 37 37 32

Mail : [cyclo.argentre@wanadoo.fr](mailto:cyclo.argentre@wanadoo.fr)

Panneau d'affichage : Sous la pergola

Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/cyclo.sport.argentre>

Annuaire des associations, site : [maville.com](http://maville.com)



# us argentré

## >>> tennis



Pour la saison 2004/2005, les responsables de la section ont défini leur priorité d'action de la façon suivante.

Les 2 axes principaux portent sur la formation des Jeunes et sur l'animation du tennis loisir adulte.

### Côté Jeunes

L'école de tennis a augmenté son effectif de 10 enfants, ce qui porte à 40 jeunes le nombre d'inscrits, dont un groupe de 12 enfants en mini tennis (de 5 à 7 ans).

La clôture de l'école de tennis aura lieu tout début juin, juste avant le tournoi Jeunes. Nous souhaitons mettre en place une animation regroupant tous les enfants, ainsi que leurs parents.

L'action Mini-Couettes qui a pour but de motiver les filles à la pratique du tennis, met un peu de temps à démarrer. La réflexion continue, menée conjointement avec les clubs de Louverné et Changé, et malgré la faible participation actuelle, nous espérons développer cette activité.

Les animations Vacances scolaires auront lieu en février et à Pâques, avec une organisation un peu différente, permettant de regrouper les jeunes participants par tranche d'âge.

### Championnat Jeunes

3 équipes Garçons seulement ont participé à la 1<sup>ère</sup> partie de championnat départemental. Ces équipes terminent en milieu de tableau, ces résultats sont prometteurs.

Pour la 2<sup>ème</sup> partie, qui a lieu de janvier à avril, 6 équipes garçons sont engagées :

- 1 équipe 9/10 ans
- 2 équipes 11/12 ans
- 1 équipe 13/14 ans
- 1 équipe 15/16 ans
- 1 équipe 17/18 ans

Les responsables du club remercient vivement les parents qui s'investissent dans l'activité sportive de leurs enfants, en accueillant les équipes adverses lors des rencontres à domicile, ou en conduisant les enfants lors des rencontres à l'extérieur.

### Tournoi Jeunes de juin

Le tournoi 2004 a, encore une fois, connu un vrai succès. 120 jeunes de 9 à 18 ans y ont participé, toujours dans un esprit très fort de compétition, de fair-play et de plaisir de jouer.

La prochaine édition aura lieu en juin prochain. Après une rupture d'un an, ce tournoi est à nouveau inscrit au Grand Prix des Jeunes des



Pays de Loire, ce qui est une grande satisfaction pour les organisateurs.

### Tennis à l'école

Cette opération est reconduite, elle se déroulera vraisemblablement sur avril et mai 05 dans le cadre d'un Projet Club financé par la Fédération Française de Tennis.

Les 2 écoles primaires d'Argentré pourront participer à cette animation.

### Tennis Loisir

Depuis octobre, un groupe de 5 personnes participe au cours dispensé par Stéphanie le lundi soir. L'ambiance y est conviviale et ludique.

Un tournoi interne par poules est démarré depuis fin novembre, il se déroulera jusqu'en avril.

L'objectif est de favoriser les rencontres entre licenciés, intégrer les nouveaux venus, et pourquoi pas, leur donner le goût de la compétition.



### Côté Adultes

Le championnat a démarré courant novembre. 8 équipes (senior et vétéran) sont engagées regroupant 40 compétiteurs.

L'équipe 1 Homme évolue en division Régionale, l'équipe Femme évolue en division Pré-régionale.

Le tournoi Senior des vacances de Noël est toujours une très belle réussite pour le club. Pas moins de 200 joueurs et joueuses y participent, ce qui est un succès inégalé par les autres clubs de la même dimension.

Suite à la dernière assemblée générale, le bureau de la section est le suivant :

Président : Isabelle Lhotellier  
Vice-Président : Marcel Chesnay  
Secrétaire : Chantal Lecoine  
Trésorier : Jean-Yves Moussay



### VOS CONTACTS AU CLUB

Isabelle LHOTELLIER : 02 43 26 20 04

Marcel CHESNAY : 02 43 37 32 23

e-mail : Tennis.argentré@wanadoo.fr



# us argentré

## >>> section randonnée



Les 3 circuits pédestres améliorés, entretenus, de la commune vous attendent « de pied ferme ! »

Le planimètre place de l'église est installé. Les 43 bornes de signalisation aux intersections importantes de chemins sont en place. Des croix peintes sur des murs, des poteaux, des arbres complètent le tracé.

### Et si le mode d'emploi vous était nécessaire ?

Je rappelle que trois circuits balisés par couleurs existent :

- le circuit de fours à chaux (rouge) de 7 km, praticable par tous temps
- le circuit des deux moulins (vert) de 10 km praticable une bonne partie de l'année.
- le circuit de la Jouanne (jaune) de 11 km qu'il vaut mieux affronter l'hiver avec des chaussures adaptées.

→ si le trait gravé est droit, continuez tout droit.

→ Si la petite équerre gravée est dirigée vers la droite, tournez à droite.

→ Si la petite équerre gravée est dirigée vers la gauche, tournez à gauche.

Si après avoir choisi une direction à une intersection, vous rencontrez sur un arbre ou un poteau une petite croix peinte de la couleur du circuit que vous avez choisi, vous vous êtes trompé. Revenez alors à l'intersection quelques mètres en amont et repartez sur la bonne voie.

Il va de soi que ce « mode d'emploi » de découverte de la commune n'est qu'une première étape qui précédera une exploration personnelle qui peut vous faire découvrir d'autres petits chemins communaux de traverse.

Il faut par contre à tout prix éviter le passage par des chemins privés qui



Notre club qui a 10 ans compte cette année 74 adhérents. Un record !

Je vous rappelle qu'il existe **deux niveaux d'adhésion** à notre association :

→ une simple adhésion au niveau de l'US ARGENTRE Randonnée Pédestre qui vous assure une couverture en individuelle accident lors des sorties organisées par l'association exclusivement (coût de 8€ cette année).

→ une affiliation à la Fédération Française de Randonnée Pédestre par l'intermédiaire du club, qui vous assure une protection, même pour une sortie individuelle sur l'ensemble du territoire. Possibilité d'adhésion individuelle (20€ cette année) ou familiale pour les conjoints et les enfants fiscalement à charge (35€ cette année)

Le Président

► Jean-Marc DUPUIS



Ces trois circuits familiaux, sans difficultés particulières, sont balisés pour être découverts « intuitivement », sans besoin de plan supplémentaire en suivant tout naturellement le guidage qui n'a de sens que si le départ s'effectue à l'angle de la rue Froide et de la rue de Ballée.

Les signes gravés sur les poteaux sont un trait ou une équerre de couleur. (3 couleurs sont utilisées. Ne suivre que celle que vous avez choisie en sélectionnant un circuit !)

perturbent la tranquillité légitime des propriétaires !

Les chemins sont praticables par les pédestres, les cyclistes, les équestres et les riverains motorisés.

Des pancartes à l'entrée des chemins protégés rappellent l'arrêté municipal de 1986 qui régit ces pratiques. Tout contrevenant est désormais verbalisable par la gendarmerie.



# us argentré

## >>> section BMX



L'année sportive s'est terminée en fin octobre avec d'excellents résultats : En championnat international, la pilote Argentréenne Jade FOUCHER s'est vue à la place de 4ème (catégorie Benjamine), et une place de 1ère au championnat du monde pour Océane BESNIER (catégorie Poussine).

Bonne performance pour Florian GENEST qui roulait en championnat national pour 2004.

L'effectif est de 35 pilotes avec une participation importante sur les courses régionales, dont 13 pilotes ont été récompensés pour ce championnat régional.

Niveau National, des résultats aussi encourageants. Il faut retenir que le club s'est énormément investi pour l'organisation de la coupe de France des 3 et 4 avril dernier, qui fut une immense réussite, à tous points de vue, à en entendre les échos des participants.

Ont eu lieu également une course de championnat en mars, et notre coutumière semi-nocturne le 18 septembre.



Le club invite tous les sportifs à venir découvrir ce sport «fun en loisir» !

### Les dates à retenir pour 2005 :

**SAMEDI 25 JUIN**  
Soirée moules frites

**SAMEDI 10 SEPTEMBRE**  
Course semi-nocturne

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le président Laurent BESNIER au 02.43.37.37.10 ou la secrétaire Sylvie GAUDIN au 02.43.02.36.13

**Bonne Année 2005 à tous !**

Le président  
➤ Laurent BESNIER

# us argentré

## >>> section football



### à qui vous adresser ?

**B. LENAIN :** 02 43 37 34 07

**P. BELOT :** 02 43 37 77 42

La saison est déjà bien lancée. Nous sommes presque à la fin des matchs aller. Un nouvel élan semble être là. Avec l'arrivée de notre « petit breton » Cyrille Prual, éducateur sportif de la commune. Il a pris en main, depuis le 1er septembre, l'équipe senior et l'école de football du mercredi. Cyrille nous apporte son savoir-faire,

son enthousiasme et sa motivation. Il conseille les encadrants ainsi que les accompagnateurs. C'est très sympathique pour nous tous.

Les premiers bilans sont déjà encourageants. On note des améliorations, notamment concernant la ponctualité au entraînement, la mentalité et les comportements sur le terrain.

Les effectifs sont en progressions surtout au niveau des jeunes. C'est une grande satisfaction pour l'encadrement du mercredi et du samedi, avec l'arrivée de nouveaux jeunes qui s'impliquent dans l'animation.

**Bravo pour leur dévouement.**



Un petit clin d'œil à nos amis de Louvigné, dans certaines catégories quelques jeunes joueurs sont en «entente» avec le club d'Argentré. Tout se passe dans une bonne ambiance et d'excellentes relations sportives.

### Pour garder un souvenir du club :

Acheter le nouveau calendrier de toutes les équipes de football 2004/2005 auprès des responsables d'équipes.

**Bonne année sportive**

➤ Bertrand LENAIN





# le recensement

## >>> de la population

### le recensement devient annuel

#### Comment l'enquête est-elle réalisée ?

A partir du jeudi 20 janvier et jusqu'au 19 février 2005, 4 personnes vont réaliser le recensement sur la commune. Il s'agit de M. Jean-Pierre Thibaut et de Mmes Virginie Boher, Nicole Boutet, Isabelle Galli. Ces agents recenseurs déposent au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions posées. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et il les récupère lorsque ceux-ci sont remplis.

#### Que se passe-t-il en cas d'absence ?

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre voisinage qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à la mairie.

#### Comment identifier un agent recenseur ?

Il dispose d'une carte tricolore qui officialise sa fonction. Elle est signée par le maire et comporte une photographie de l'agent recenseur.

#### Le recensement respecte-t-il la vie privée de chacun ?

Les questions sont les mêmes pour tous les habitants et les réponses sont confidentielles. Toutes les statistiques produites par l'INSEE sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires et notamment les agents recenseurs sont tenues au secret professionnel.

#### Pourquoi des questions si précises sont-elles posées ?

Les questions posées sont indispensables pour avoir une vue globale et fiable de la société française dans sa diversité. Par exemple, l'adresse du lieu de travail permet d'établir des statistiques sur la distance entre le domicile et le lieu de travail, et d'en déduire les temps de transport de la population active. Ces informations

pourront conduire à d'éventuelles décisions en matière d'infrastructures de transport.

#### A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens, etc.). Les résultats du recensement éclaireront les décisions en matière d'équipements collectifs. Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logement, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

#### Pourquoi une nouvelle méthode de recensement ?

Parce que aujourd'hui tout change plus vite. Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins.

#### Quels sont les avantages de la nouvelle méthode de recensement ?

Auparavant, le recensement s'opérait sur la totalité de la population vivant en France. Aujourd'hui, grâce aux progrès des techniques statistiques, il est possible de limiter le recensement à une partie de la population tout en maintenant la qualité des informations produites. C'est le principe des échantillons. Cette nouvelle méthode permet de disposer chaque année d'informations récentes.

#### Votre réponse est importante

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

#### le saviez-vous ?

**Depuis septembre 2003, Argentré est desservi par les TUL.**

Vos interrogations concernant l'accès aux TUL a suscité une réflexion de la part de la municipalité. Nous avons constaté que de nombreux Argentréens n'avaient pas connaissance du passage des TUL dans notre commune, sans doute parce que ni les arrêts, ni les véhicules ne sont aux couleurs des TUL.

Les 20 communes de Laval Agglo sont desservies par les TUL depuis septembre 2003. Des améliorations ont déjà été apportées en septembre 2004, mais elles ne pourront exister que si vous nous faites part de vos suggestions et remarques par écrit à l'accueil de la mairie qui transmettra.

#### LE PRINCIPE DE DÉPLACEMENT :

Les points d'arrêt à Argentré sont la Gendarmerie, la Poste, le Plessis et la Carie.

Les TUL vont directement à Laval avec 2 arrêts principaux, la Gare SNCF et la Gare Routière au centre ville, d'où vous pouvez reprendre un TUL pour vous déplacer dans Laval, ou vers d'autres communes de Laval Agglo. Vous pouvez également emprunter tous les cars scolaires. (même si vous n'êtes pas étudiant)

Leurs arrêts sont bien sûr aux lieux des établissements scolaires, mais toujours proche d'une ligne de TUL pour vous déplacer là où vous voulez.

#### LES TARIFS :

Ils varient selon la formule que vous souhaitez. Les titres de transports peuvent être achetés directement auprès du conducteur si vous prenez occasionnellement les transports (0,95 €). Le ticket est valable 1 heure.

Exemples de déplacement : vous souhaitez vous rendre à l'hôpital de Laval.

Départ d'Argentré à la Poste à 08.21, arrivée à Laval Gare routière à 08.35.

Se rendre à la Gare des TUL, 2 minutes à pied. Monter dans celui de 08.42 qui vous dépose à l'hôpital à 08.52. Temps de déplacement : 30 minutes.

Autres horaires pour la même destination :

Départ d'Argentré à la Poste à 13.22, arrivée à Laval Gare routière à 13.40.

Se rendre à la Gare des TUL, 2 minutes à pied. Monter dans celui de 13.55 qui vous dépose à l'hôpital à 14.06. Temps de déplacement : 42 minutes.

Pour le retour du soir : Départ de l'hôpital à 16.35, arrivée à l'arrêt «11 novembre» au centre ville à 16.48. Se rendre à la Gare Routière (30 secondes). Départ à 16.53 et arrivée à Argentré Poste à 17.23. Temps de déplacement : 50 minutes.

#### Les plaquettes des horaires sont à votre disposition à la mairie.

D'autres services sont à votre disposition :

Transport à la Demande, Taxi TUL, NocTUL, DimTUL, TUL auto, Le Service PMR (au service des Personnes à Mobilité Réduite), TUL Accueil, Les horaires de domicile, le 1er trajet accompagné.

Pour de plus amples renseignements, une permanence est tenue par les services des TUL à Argentré le dernier mercredi du mois de 17h à 18h, ou à l'espace Accueil TUL 13, rue du Vieux St-Louis à Laval du lundi au vendredi 9h/12h et 14h/18h. tél : 02.43.53.00.00. ou par internet : [www.tul-laval.com](http://www.tul-laval.com)



## bibliothèque



&gt;&gt;&gt; municipale



La bibliothèque d'Argentré a ouvert ses portes rue de la Vallée depuis bientôt 1 an, et c'est le moment de faire un bilan.

Elle possède aujourd'hui **1547 ouvrages** dont certains proviennent de dons (nous remercions les donateurs d'avoir pensé à la bibliothèque) auxquels s'ajoute **un dépôt de 1400 ouvrages de la BDP** (Bibliothèque Départementale de Prêts) de la Mayenne. Les achats ont été effectués grâce à une subvention du Centre National du Livre pour ouverture d'une bibliothèque de 4900 € répartie sur 2 ans, et grâce à la subvention municipale de 2 € par an et par habitant. La bibliothèque est également abonnée à 6 périodiques.

A ce jour, elle compte **358 adhérents**, 199 enfants de moins de 15 ans et 159 adultes ; **6770 ouvrages ont été empruntés depuis son ouverture** avec une moyenne de 2,95 prêts par enfant au mois de novembre contre 1,23 prêts par adulte... «cherchez qui montre l'exemple».

Une vingtaine de bénévoles assurent le catalogage et la couverture des livres. Ils tiennent les permanences et lancent des animations ainsi qu'une salariée (10h/semaine). Une jeune bénévole lit des histoires aux enfants certains samedis pendant la permanence. Ces bénévoles volontaires ont profité de 53 jours de formation à la BDP en 2004.

Dans le cadre de l'opération nationale **LIRE EN FÊTE**, les bénévoles de la bibliothèque vous ont conviés le dimanche 17 octobre 2004 à une randonnée littéraire. Vous êtes nombreux à vous être déplacés et c'est d'un



pas paisible que 3 groupes de 20 personnes se sont retrouvés sur les chemins pédestres d'Argentré en alternant la promenade avec des lectures sur le thème du voyage. A l'issue de la randonnée, nous nous sommes retrouvés à la bibliothèque autour du verre de l'amitié ce qui nous a permis de découvrir l'exposition photos consacrée au voyage (subventionnée à 50% par le contrat de ville de l'agglomération lavalloise).

La bibliothèque d'Argentré participe également à l'**Opération Roman Jeunes 2004** en partenariat avec d'autres bibliothèques de la Mayenne, le contrat de ville de l'agglomération lavalloise, et la librairie M'Lire.

Cinq ouvrages sont proposés aux enfants des classes CM1 CM2 des deux écoles d'Argentré et de l'école de Soulgé : J'étais enfant à Varsovie ; Tu parles Charles ; Chère

Théo ; Lily-Rose au pays des mangas ; Paris, Savane. Après les avoir lus, les enfants éliront leur ouvrage préféré et nous aurons le plaisir de recevoir un des auteurs qui rencontrera les enfants au printemps 2005.

Pour les adultes et les adolescents, nous participons au **13<sup>ème</sup> festival de l'Association Lecture en Tête**. Celui-ci consiste à faire découvrir et lire des premiers romans et à voter pour votre préféré. Le lauréat recevra le prix du 1<sup>er</sup> roman 2004 au printemps prochain.

Alors n'attendez pas plus longtemps ; venez vite nous rejoindre à la bibliothèque les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 14h30 à 16h30. L'équipe des bénévoles est à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller si vous le souhaitez.

## gendarmerie

&gt;&gt;&gt; info recrutement

La Gendarmerie Nationale, forte de plus de 100.000 personnels (hommes et femmes) est une institution militaire créée pour veiller à la sûreté publique. Son action s'exerce sur l'ensemble du territoire national. Au cours de l'année 2005, la gendarmerie devra intégrer dans ses rangs près de 10.000 personnels :

- **72 officiers** de gendarmerie, chefs militaires et futurs responsables de haut niveau ;
- **3500 gendarmes**, militaires de carrière et professionnels reconnus de la sécurité, au contact quotidien de la population ;
- **6000 gendarmes adjoints**, militaires sous contrat (1 an renouvelable 4 fois) chargés de seconder les gendarmes de carrière ;
- **200 sous-officiers spécialistes** dans des domaines administratifs et techniques.

Le recrutement est permanent. Des sessions de sélections sont organisées toutes les semaines à NANTES. Le dépôt d'un dossier de candidature sous-officier ou gendarme adjoint n'est adjoint à aucune condition de diplôme.

Le Bureau Info Recrutement de LAVAL situé à la Gendarmerie de LAVAL, 27 rue Solférino est là pour répondre à toutes vos questions sur les différents métiers et emplois qu'offre cette institution.

Ouvert tous les jours : 8h-12h / 14h-18h.  
(sur rendez-vous l'après-midi)  
**Contacts : ☎ 02.43.59.57.67**  
**Recrutement@gendarmerie53.net**  
**www.gendarmerie53.net**

Des permanences sont également assurées chaque mois à la caserne Corbinau, rue de Bretagne à LAVAL, au CIO de MAYENNE et au CIO de CHATEAU-GONTIER.

**TABLEAU DES PERMANENCES**

**1er mercredi de chaque mois à 14h30**  
CASERNE CORBINEAU  
Rue de Bretagne à Laval  
Conférence

**2ème mercredi de chaque mois à 14h30**  
CIO MAYENNE  
6, rue du Château-Trompette  
Sur rendez-vous  
Tél. : 02.43.59.57.67  
ou au CIO : 02.43.04.11.43

**4ème mercredi de chaque mois à 14h30**  
CIO CHATEAU-GONTIER  
19, rue Jean-Sylvain FOUASSIER  
Sur rendez-vous  
Tél. : 02.43.59.57.67  
ou au CIO : 02.43.07.26.74



## calendrier des fêtes

## janvier 2005

29 APEL : repas dansant

## février 2005

- 3 Comité de Jumelage : assemblée générale  
 11 AAA : présentation du spectacle  
 «Son et lumière» à la salle des fêtes  
 12 A.F.N. : couscous  
 27 Club des Aînés : théâtre

## mars 2005

- 5 Amicale Laique : repas dansant  
 12 Les Babie's : bourse aux vêtements  
 12 A.A.A. : carnaval  
 13 Club des Aînés : bal  
 19 Ecole St-Cyr / Ste-Julitte : théâtre  
 28 Pétanque : concours tripléte

## avril 2005

- 1 ou 2 Musique : concert  
 9 Basket : repas dansant  
 16 Pétanque : pétanque en loisir

## mai 2005

20-21-22 Atelier Théâtre : spectacle

## juin 2005

- 4 Association Sénégalaise de la Mayenne :  
 soirée sénégalaise  
 5 Association sénégalaise de la Mayenne :  
 assemblée générale  
 12 Club des Aînés : bal  
 18 Pétanque : concours  
 18 & 19 Amicale Laique : plein air  
 25 Comice Agricole : comice  
 25 Amicale Laique : fête de la musique sur  
 terrain de foot  
 25 BMX : moules frites  
 26 St-Cyr / Ste-Julitte : fête plein air

## juillet 2005

1-2 &amp; 8-9 A.A.A. spectacle

## information CCAS

Cette année, pour la 1<sup>ère</sup> fois, Argentré a participé à la collecte nationale au profit de la Banque Alimentaire de la Mayenne. Des membres du CCAS secondés par des étudiants lavallois se sont relayés dans le magasin Utile pour recueillir des denrées alimentaires auprès des clients les 26 et 27 Novembre 2004.

Ce sont 525 kg qui ont ainsi été collectés à Argentré, et nous remercions tous ceux qui ont bien voulu participer à ce geste de partage. (En Mayenne, ce sont 58 tonnes collectées lors du dernier week-end de Novembre).

Pour informations, en 2003, 484 tonnes de denrées alimentaires ont été récupérées puis distribuées par la Banque Alimentaire de la Mayenne (2700 bénéficiaires).

## information

Les permanences du conciliateur du Canton d'ARGENTRÉ, Monsieur René CANAT, ont lieu à la Mairie d'ARGENTRÉ, de 10h à 12h le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois.

Pour tout renseignement, appeler la mairie au 02 43 37 30 21

## presse

OUEST-FRANCE  
 André Dorgère : ☎ 02 43 37 33 17  
 COURRIER DE LA MAYENNE  
 Jacques Bénard : ☎ 02 43 37 80 73

état-civil (2<sup>ème</sup> semestre 2004)

## ils arrivent...

Chloé GARNIER, Esteban SEQUEIRA, Hugo MERCERON, Dylan GANDON, Jane SAUVAGE, Edouard BELLIER, Pamela BETTON, Mathieu LEROY, Louna SHAHEEN, Margot DELOFFRE, Thomas YOUINO, Emma LIGONNIERE, Baptiste DEROUAULT, Jeanne BRU, Eléna DUBOIS, Quentin DEGUERET, Loane LAURENT.

## ils se sont unis...

Jérôme SABIN et Sophie CHESNAY, Laurent TERRIAU et Isabelle RAGUIN, Vincent MEIER et Estelle DESCHAMPS, Sébastien SOUTIF et Manuella DAVOUST, Yoann GEORGET et Nathalie BRAULT, Laurent THORAVALL et Anne-Françoise MOINAUD, Steven COCKS et Claire LE MOINE, Jean-Pierre TERRIER et Annick CHEVRINAIS, Olivier BENARD et Gwenaëlle DORGERE, Stéphane de ROBILARD et Sandra GESRET, Jérôme DEROCHÉ et Elise GOURNAY, Jérôme PELTIER et Magalie MARTEAU, Anwar BOUDGHENE et Mélanie HAUTOBOIS, Guillaume CHATAIGNER et Aurélie VEILLE, Yoann KIEFFER et Marie-Reine JANNIN.

## ils nous ont quitté...

Ernest MOULARD, Jean-Baptiste GESLOT, Bernard VANNIER, Fernande LOUPY veuve MOULARD, Michel HUET, Patrick MARSOLLIER.

## la poste

Receveur : ☎ 02 43 37 30 53  
 Guichet : ☎ 02 43 37 84 81

## Ouverture des guichets

Lundi au vendredi de 9h à 12h  
 et de 14h30 à 17h30  
 Samedi de 9h à 12h

Heures de levées  
des boîtes aux lettres

Chemin des Rochers : 17h50  
 Place de l'église : 17h55  
 Bureau de Poste : 6h35 et 18h  
 du lundi au vendredi,  
 12h30 le samedi

## bibliothèque

Ouverte le Mercredi de 14h à 18h  
 et le Samedi de 14h30 à 16h30

## déchetterie

| LIEU                                         | HORAIRES HIVER/ÉTÉ                                                                                                                          | LUNDI                  | MARDI                 | MERCREDI                           | JEUDI                 | VENREDI               | SAMEDI                                                             | DIMANCHE |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------|----------|
| AHILLÉ<br>Route de Montigné                  |                                                                                                                                             | 14h - 19h              |                       |                                    |                       |                       | 8h30 - 12h30                                                       |          |
| ARGENTRÉ<br>Rue des Rochers<br>vers Louvigné |                                                                                                                                             | 11h - 12h<br>sauf Août |                       | 17h30 - 19h30<br>Du 01/04 au 31/08 |                       |                       | 14h - 17h30<br>Du 01/10 au 31/03<br>14h - 18h<br>Du 01/04 au 30/09 |          |
| BONCHAMP<br>Route de Louvigné                | Horaires d'hiver<br>aux changements d'heures<br>à partir du 26 octobre<br>Horaires d'été<br>aux changements d'heures<br>à partir du 30 mars | 15h30 - 17h30          |                       | 15h30 - 17h30                      |                       |                       | 14h - 17h30                                                        |          |
| ENTRAMMES<br>Ateliers municipaux             |                                                                                                                                             | 15h - 17h30            |                       | 15h - 17h30                        |                       |                       | 8h30 - 12h30<br>13h30 - 17h30                                      |          |
| LAVAL<br>Zone des Touches                    |                                                                                                                                             | 9h - 12h<br>14h - 19h  | 9h - 12h<br>14h - 19h | 9h - 12h<br>14h - 19h              | 9h - 12h<br>14h - 19h | 9h - 12h<br>14h - 19h | 9h - 12h<br>14h - 19h                                              | 9h - 12h |
| L'HUISSERIE<br>Z.A. de L'Huisserie           | Horaires d'hiver<br>aux changements d'heures<br>à partir du 26 octobre<br>Horaires d'été<br>aux changements d'heures<br>à partir du 30 mars | 14h - 17h              |                       | 14h - 17h                          |                       | 14h - 17h             | 8h30 - 12h<br>13h30 - 17h<br>8h30 - 12h<br>13h30 - 17h30           |          |
| LOUVÉRNÉ<br>Route d'Argentré                 | Horaires d'hiver<br>aux changements d'heures<br>à partir du 26 octobre<br>Horaires d'été<br>aux changements d'heures<br>à partir du 30 mars | 10h - 12h              |                       | 15h - 17h<br>16h - 18h             |                       |                       | 13h45 - 17h<br>14h - 18h                                           |          |
| LOUVIGNÉ<br>Route du Preuilly                |                                                                                                                                             | 17h30 - 18h45          |                       |                                    |                       |                       | 16h - 17h45                                                        |          |



## **Vous êtes propriétaire, vous avez des projets de réhabilitation ! Des aides financières peuvent vous être accordées.**

L'Opération d'Amélioration de l'Habitat qui concerne les 20 communes de LAVAL Agglomération a débuté début 2003 pour une durée de trois ans.

Les aides financières apportées par LAVAL Agglomération et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat sont soumises à certaines conditions.

### **Plus de 400 logements améliorés en 2003 et 2004**

170 résidences principales occupées par leur propriétaire ont été améliorées dont :

- > 84 avec une prime de LAVAL Agglomération pour des travaux d'économie d'énergie,
- > 19 avec une prime de LAVAL Agglomération pour des travaux d'adaptation du logement à un handicap.

237 logements locatifs dont :

- > 64 étaient vacants avant travaux et ont été remis sur le marché,
- > 45 avec des loyers conventionnés qui ouvrent droit à des subventions majorées.

### **Qui est concerné ?**

Votre résidence principale ou le logement que vous louez se situe dans un immeuble de plus de 15 ans.

Vous êtes propriétaires occupants et vos ressources sont inférieures à un plafond, vous êtes propriétaires bailleurs et vous souhaitez remettre aux normes votre patrimoine, vous pouvez bénéficier de ces aides pour les travaux suivants :

- travaux d'amélioration du confort de votre logement,
- travaux conduisant à des économies d'énergies,
- travaux d'adaptation de votre logement pour des personnes handicapées,
- traitement pour un logement sain,
- travaux sur la qualité de l'immeuble,
- travaux de sortie d'insalubrité.

Il vous reste une année pour pouvoir bénéficier de ces aides exceptionnelles !

*Embellissons  
nos 20 communes*



Contact :  
Laval Agglomération  
Tél : 02 43 49 85 39

Aides  
aux propriétaires  
pour l'amélioration  
de l'habitat  
2003 - 2005

**LAVAL**  
AGGLOMERATION

### **AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, CONTACTER :**

URBANIS (équipe d'animation)

Service Habitat-Logement Laval Agglomération

13, rue des Ruisseaux - B.P. 0809 - 53008 Laval Cedex

Tél. : 02 43 49 85 39 - Fax : 02 43 49 46 99

#### **Permanences au bureau :**

- les mardis de 15h à 18h
- les jeudis de 10h à 13h

#### **Permanences téléphoniques :**

- les lundis de 14h à 18h

### **Parution des brèves Argentréennes :**

Il revient à chaque association de fournir régulièrement à la mairie les informations brèves qu'elle souhaite diffuser.

**Internet : un moyen efficace => [mairie.argentre53@wanadoo.fr](mailto:mairie.argentre53@wanadoo.fr)**

#### **Date limite de dépôt en mairie**

Lundi 31 janvier 2005  
Lundi 4 avril 2005  
Lundi 6 juin 2005  
Lundi 29 août 2005  
Mardi 2 novembre 2005

#### **Date prévisible de parution**

Jeudi 3 février 2005  
Jeudi 4 avril 2005  
Jeudi 9 juin 2005  
Jeudi 1 septembre 2005  
Vendredi 4 novembre 2005

**Prochain bulletin municipal en juillet 2005**



### **Collectes de sang prévues en 2005**

au Parc des Loges St-Berthevin (sous réserve dates et horaires)

#### **COLLECTES DE PROPAGANDE :**

24 juin et 9 septembre de 8h à 14h

#### **LAVAL CENTRE VILLE :**

19 janvier de 14h30 à 19h - 16 février de 9h à 12h30  
16 mars de 14h30 à 19h  
20 avril de 14h30 à 19h  
18 mai de 14h30 à 19h  
16 juin de 9h à 12h30  
20 juillet de 14h30 à 19h  
17 août de 9h à 12h30  
21 septembre de 14h30 à 19h  
19 octobre de 9h à 12h30  
16 novembre de 14h30 à 19h  
21 décembre de 9h à 12h30

#### **LAVAL QUARTIER DU BOURNEY**

9 mars de 15h30 à 19h

#### **LAVAL QUARTIER ST NICOLAS**

25 août de 15h30 à 19h

#### **CHANGÉ**

4 janvier-19 avril-18 août de 15h30 à 19h

#### **ST-BERTHEVIN**

6 janvier-12 mai-06 octobre de 15h30 à 19h

#### **L'HUISSERIE**

12 janvier-11 mai-26 octobre de 15h30 à 19h

#### **BONCHAMP**

3 mars-28 juillet-3 novembre de 15h à 19h

#### **ARGENTRÉ**

25 février de 9h30 à 12h30

25 août de 10h à 12h30

#### **MONTSÛRS**

21 avril et 7 juillet de 15h30 à 18h30





**Responsable de publication : Christian LEFORT**  
**Mairie : 30, rue du Maine**  
**Tél. 02 43 37 30 21 - Fax 02 43 37 32 49**